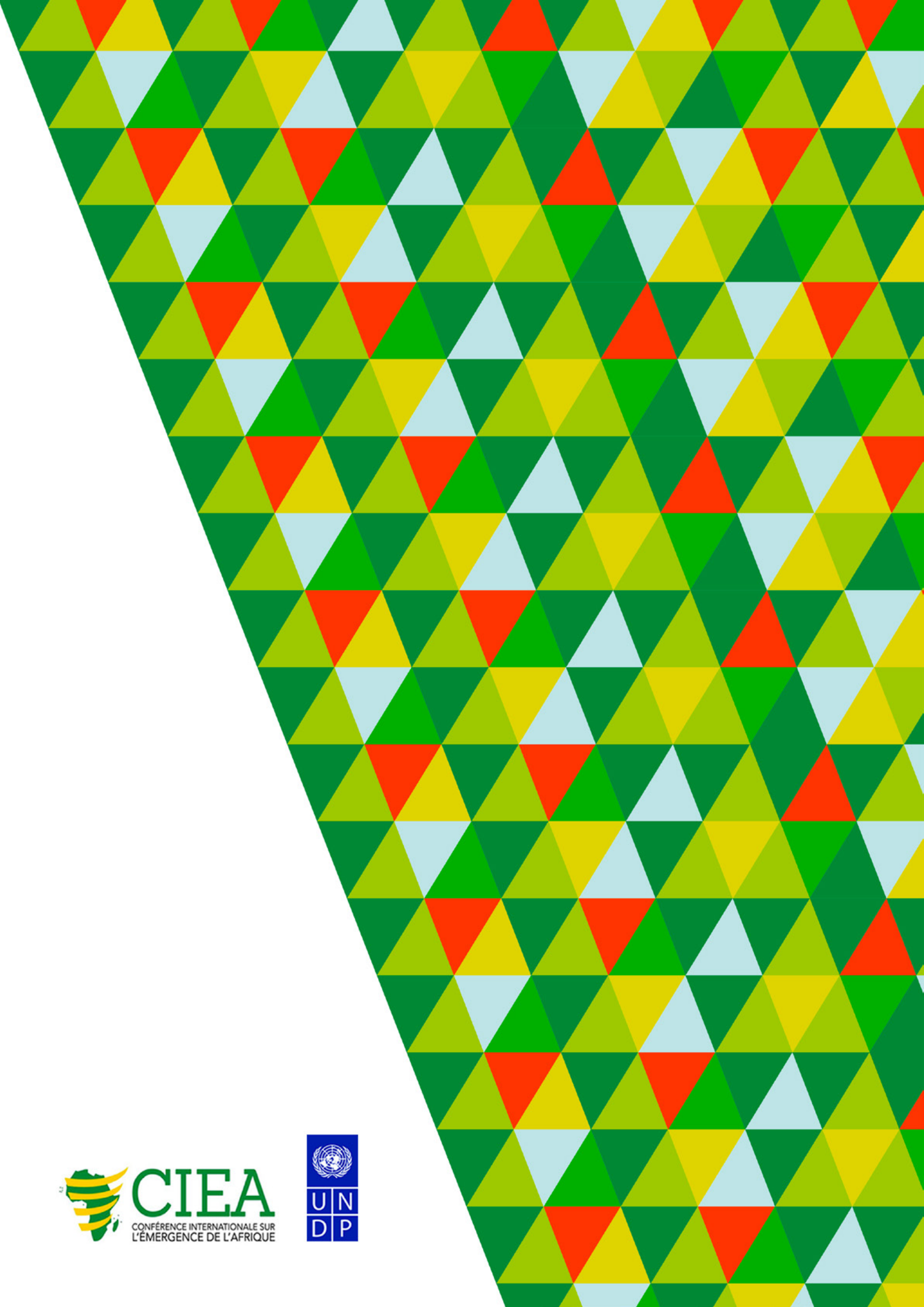




**LES ACTES DE LA 3^{ÈME} EDITION DE
LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE
[CIEA]**

**17 - 18 ET 19 JANVIER
DAKAR, SÉNÉGAL**

www.africa-emergence.com



CIEA
CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR
L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE





LES ACTES DE LA 3^{ÈME} EDITION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'ÉMERGENCE DE L'AFRIQUE

[CIEA]

17 - 18 ET 19 JANVIER
DAKAR, SÉNÉGAL

www.africa-emergence.com

SOMMAIRE

I.	CEREMONIE D'OUVERTURE	10
II.	SESSIONS DE HAUT NIVEAU	12
	II.1. Dialogue des Chefs d'Etat	12
	II.2. Panels de haut niveau	15
	II.2.1 Panel « Comment faire émerger des champions nationaux sur le continent africain ? »	15
	II.2.2 Panel « Comment le secteur privé peut-il contribuer à une émergence inclusive »	19
	II.2.3 Panel : « Quels Partenariats Public-Privé innovants pour l'émergence »	22
III.	SESSIONS THEMATIQUES	25
	III.1. Thématique 1 : Promotion du secteur privé comme moteur de l'émergence : Développement des champions nationaux/régionaux et des investissements privés	25
	III.2. Thématique II : « Emergence et Inclusivité »	38

IV. EVENEMENTS SPECIAUX	50
IV.1. Lancement du réseau africain des Delivery Unit	50
IV.2. Espace budgétaire	53
IV.3. Think Tank africains	55
V. CLOTURE ET RECOMMANDATIONS	57
V.1. Cérémonie de clôture	57
V.2. Recommandations	59
VI. DECLARATION DE DAKAR	60

Résumé exécutif

La **troisième édition (CIEA III)** a été une tribune d'approfondissement des réflexions sur l'engagement du secteur privé national comme condition nécessaire pour la réussite des plans d'émergence africains à travers une croissance forte, résiliente et inclusive et qui valorise les potentialités des territoires.

Placée résolument sous le signe de la recherche de solutions pratiques aux problèmes et défis de la mise en œuvre efficace des processus d'émergence en Afrique, la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique a été instituée comme plateforme d'échange pour stimuler le débat sur les conditions de l'émergence des pays africains.

Cette édition a été marquée par un panel de haut niveau réunissant les chefs d'État et de Gouvernement, les dirigeants d'institutions ainsi que les PDG de grandes entreprises privées. Les chefs d'État ont mis en exergue les prérequis pour l'émergence de l'Afrique, à savoir la stabilité politique et la sécurité, considérées comme nécessaires à l'attractivité des investissements et au développement des activités économiques.

Ils ont également mis l'accent sur la nécessité de développer le capital humain à travers l'amélioration de la qualité de la formation par l'utilisation des technologies de l'information. Dans le même ordre d'idées, les intervenants ont insisté sur la nécessité de mettre en œuvre des stratégies sectorielles, notamment l'industrialisation, en vue de faire émerger des champions nationaux.

Concernant le développement des champions nationaux, objet du premier thème, il est ressorti des discussions les orientations suivantes : (i) la facilitation de l'accès au financement ; (ii) la valorisation des énergies renouvelables ; (iii) l'accélération de l'intégration économique régionale ; (iv) la promotion des investissements privés à travers un cadre attractif et ; (v) l'exploitation du dividende démographique. Au titre du deuxième thème, relatif à l'inclusivité, les recommandations suivantes ont été formulées : (i) la mobilisation du secteur privé dans le financement et la réalisation des infrastructures sociales ; (ii) la promotion de stratégies et de mesures d'accompagnement des entreprises privées pour une création massive d'emplois et ; (iii) la mise en place d'un cadre pour la valorisation des potentialités territoriales.

Les partenariats public-privés innovants, objet du troisième thème, ont été abordés dans le cadre des partages d'expériences de la Corée du Sud et de la Turquie qui ont mis en exergue la nécessité d'une transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et la mise en place d'un cadre des affaires favorable à l'entreprenariat.

Les deux thématiques principales de la CIEA III, à savoir la promotion du secteur privé comme moteur de l'émergence et l'inclusivité comme gage de soutenabilité des dynamiques d'émergence, ont été approfondies dans le cadre de plusieurs sessions.

Pour la première thématique, il a été reconnu la nécessité de créer des champions nationaux/régionaux et de promouvoir les investissements privés. A cet égard, les recommandations portent sur : (i) une stratégie gagnante de développement et d'expansion des entreprises où l'Etat est actionnaire ; (ii) une politique de préférence nationale encadrée (iii) une réglementation favorable au financement de l'économie ; et (iv) la co-construction et la mise en œuvre de partenariats public-privés dans les filières stratégiques.

S'agissant de la seconde thématique, les panélistes ont relevé que la croissance économique enregistrée ces dernières années en Afrique ne s'est pas traduite par une amélioration significative du niveau de vie des populations. Pour que la croissance soit plus inclusive, il a été préconisé de mettre l'accent sur : (i) l'accès universel à l'éducation ; (ii) le développement des activités génératrices de revenus et l'accès aux marchés ; (iii) le renforcement de la résilience des ménages aux chocs, notamment environnementaux et ; (iv) la transformation des produits agricoles.

En marge des différentes sessions, la troisième édition de la CIEA a tenu trois événements spéciaux sur : (i) le lancement du réseau des Delivery Unit porté par le Bureau opérationnel de suivi du Plan Sénégal Emergent (BOS) ; (ii) l'espace budgétaire co-organisé par le PNUD, l'OCDE et le FMI et (iii) le rapport entre les think tank africains et le secteur privé, organisé par les universitaires du Sénégal.

La conférence a été clôturée par M. le Premier ministre de la République du Sénégal, son excellence Mahammed Boun Abdallah DIONNE, qui dans son allocution, a appelé les autorités africaines à passer à l'action à réussir le pari de l'émergence. A la suite du Premier ministre, la CIEAIII, à travers la Déclaration de Dakar, a formulé des recommandations à l'endroit des Etats, du secteur privé et des partenaires.



Introduction

Du 17 au 19 janvier 2019, s'est tenue la troisième édition de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, (CIEA III), au Centre International de Conférences Abdou Diouf à Diamniadio, au Sénégal.

La CIEA III, organisée par le Gouvernement du Sénégal, en partenariat avec le PNUD, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (BAD), a porté sur le thème central « Émergence, Secteur privé et Inclusivité ». Elle avait pour objet de créer une plateforme de dialogue en vue de proposer des mesures pour une implication optimale du secteur privé africain dans les plans d'émergence.

A cet effet, la CIEA III a été une tribune de partage des expériences de politiques en faveur d'une croissance forte, résiliente, inclusive et qui valorise les potentialités des territoires. Plus spécifiquement, la CIEA visait les objectifs ci-après :

- Analyser et partager le processus d'émergence des pays africains ;
- Définir les conditions « d'inclusivité » dans les dynamiques d'émergence ;
- Consolider la collaboration entre les structures chargées du suivi des plans d'émergence.

Les sessions ont été axées sur deux sous-thèmes : (i) Promotion du secteur privé comme moteur de l'émergence : développement des champions nationaux et des investissements privés et (ii) Inclusivité comme gage de soutenabilité des dynamiques d'émergence.

La Conférence a été rehaussée par la présence de leurs Excellences :

- **M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;**
- **M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali ;**
- **Dr. TUN Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie ;**
- **M. Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;**
- **M. Lee Ju Young, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la République de Corée et ;**
- **Mme Ségolène Royal, représentante du Président de la République Française.**

La CIEA III a, en outre, enregistré la participation de personnalités représentant des institutions partenaires, notamment **Messieurs Achim STEINER**, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), **Akinwumi ADESINA**, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) et **Hans Peter LANKES**, Vice-Président de la Société Financière Internationale.

Ont également participé à cette rencontre les dirigeants des institutions internationales et africaines à travers l'Union Africaine, la CEA, et les organisations sous régionales, ainsi que des dirigeants du secteur privé, du monde universitaire et des représentants de la société civile. Au total, plus de 1300 décideurs et experts en provenance d'une cinquantaine de pays à travers le monde ont échangé sur la problématique.

17, 18 et 19 janvier 2019

Les travaux ont démarré par la projection d'un film portant sur l'émergence en Afrique, suivis d'une session de haut niveau réunissant les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les Chefs d'institution, et les dirigeants d'entreprises, autour de deux groupes de thématiques majeures, à savoir :

- Secteur privé et développement des champions nationaux ;
- Développement du secteur privé et attractivité des investissements ;
- Comment faire de l'investissement privé un moteur de la croissance économique et de la transformation structurelle ?
- Quels sont les enjeux et conditions du développement des champions nationaux ?
- Quels chemins innovants de partenariat entre l'Etat et le secteur privé ?

D'une part, et,

- Comment le secteur privé peut-il contribuer à construire la croissance inclusive ?
- Emergence, productivité du travail et création d'emplois : quels rôles pour le secteur privé ?
- Emergence et inclusivité : quels secteurs privés pour quels marchés ?
- Emergence et développement territorial : valorisation des potentialités existantes, équité et résilience. Quel rôle pour le secteur privé ?

D'autre part.



I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Son Excellence **M. Macky SALL**, président de la République du Sénégal, en présence de **S.E.M Ibrahima Boubacar KEITA**, président de la République du Mali, **Dr. Mohamad MAHATHIR**, Premier Ministre de la Malaisie, **M. Amadou Gon Coulibaly**, Premier Ministre de Côte d'Ivoire et **Dr. Adesina AKINWUMI**, Président de la Banque Africaine de Développement.

« L'Afrique qui émerge est une Afrique qui transforme. »

Dans son allocution, **S.E.M Macky SALL** a commencé par remercier l'ensemble des participants qui ont honoré de leur présence, la **3^{ème} édition de la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique (CIEA III)**. Il a, ensuite, magnifié l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, de la Banque mondiale et de la Banque africaine de Développement lesquels, depuis des décennies, demeurent des partenaires stratégiques de l'Afrique. Il a par ailleurs, indiqué qu'en dépit du fardeau de l'histoire, l'Afrique cherche, quand même, à aller de l'avant.

Abordant la problématique de l'émergence et de l'inclusivité, **S.E.M. Macky SALL** a indiqué que l'inclusion sociale reste la finalité de toute politique économique. Aussi, la CIEA offre-t-elle cette plateforme de réflexions, d'analyses et d'échanges d'expériences sur les conditions de l'émergence, laquelle va au-delà de la problématique de la croissance économique.

Parlant des voies et moyens d'y arriver, il a insisté sur l'industrialisation de l'Afrique comme moyen privilégié de hâter le développement de l'Afrique à travers la transformation des matières premières, la promotion et le développement des chaînes de valeur, le renforcement de l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes, entre autres. À cet égard, le secteur privé occupe une place centrale pour les investissements nécessaires.

Le Chef de l'Etat du Sénégal a également plaidé en faveur d'un contrat équitable qui rémunère l'investisseur national et procure des ressources à l'Etat. Aussi, a-t-il préconisé la poursuite des efforts de réforme, d'innovation et d'amélioration continue de l'environnement des affaires pour attirer les investissements directs étrangers à l'ère de la délocalisation. Le Sénégal s'est résolument inscrit dans cette optique, à travers notamment l'implantation de parcs industriels et de zones économiques alignés sur les standards internationaux.

Parlant de la fiscalité notamment avec le G20 dans la lutte contre l'évasion fiscale, en sa qualité de Président du NEPAD, **S.E.M. Macky SALL** a plaidé en faveur d'une meilleure coopération internationale. Il a souligné que les réponses adéquates sont en train d'être apportées par le gouvernement au secteur privé local, y compris pour le volet relatif au financement de l'auto emploi à travers, notamment, la création de la **Banque Nationale pour le Développement Economique (BNDE)** et la mise

en place du **Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS)** et du **Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP)**.

La mise en valeur des territoires permet d'exploiter les potentialités locales et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales. Sur ce point, **S.E.M Macky SALL** a partagé l'exemple des programmes qu'il a initiés dès son accession au pouvoir, notamment les bourses familiales pour maintenir les enfants des ménages vulnérables à l'école, la couverture maladie universelle, la modernisation des villes frontalières ainsi que la mise en place d'un fonds dédié à l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes.

S.E.M Macky SALL a enfin insisté sur la culture assidue du résultat qui doit sous-tendre tous ces efforts et a souhaité plein succès aux travaux de la 3ème édition de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA).

La première étape de l'émergence de l'Afrique est la disposition d'institutions démocratiques fortes et stables.



II. SESSIONS DE HAUT NIVEAU

Le discours de **S.E.M Macky SALL** a été suivi d'un dialogue des Chefs d'Etat sur leur vision de l'émergence, et d'échanges, sous forme de panels autour des thèmes suivants : (i) « Stratégie pour l'émergence des pays africains » ; (ii) « Création des champions nationaux pour l'émergence » et ; (iii) « Partenariat Public-Public Privé pour l'émergence ».

II.1. Dialogue des Chefs d'Etat

Cette session modérée par **Mme Hannane FERDJANI**, journaliste à Africa News a enregistré la participation de **S.E.M Macky SALL**, Président de la République du Sénégal, **S.E.M Ibrahima Boubacar KEITA**, Président de la République du Mali et **S.E.M Dr. Mahathir MOHAMAD**, Premier Ministre de la Malaisie, avec la présence effective de **S.E.M Amadou Gon Coulibaly**, Premier Ministre de Côte d'Ivoire, Mme Ségolène Royal, envoyée spéciale du Président de la République Française, **Dr. Adesina AKINWUMI**, Président de la Banque Africaine de Développement, **M. Tony Elumelu**, Président de Heirs Holdings et **M. Baïdy AGNE**, Président du Conseil National du Patronat du Sénégal. Le Dialogue des Chefs d'Etat a permis aux personnalités de haut rang qui ont animé cette session de donner leur vision d'un continent africain émergent dans l'inclusion.

S.E.M Ibrahima Boubacar KEITA a montré comment, malgré les problèmes sécuritaires de ces dernières années, le Mali a pu se positionner comme la 3^{ème} économie de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), grâce à une politique économique très active et vertueuse et un strict respect des critères de convergence de l'Union.

Revenant sur les propos de **S.E.M Macky SALL** selon qui une économie tournée vers l'exportation de produits de base n'a pas d'impact réel sur le plan national. Il juge inacceptable que seulement 2% de la production cotonnière de plus de 728 000 tonnes soit transformée. Pour qualifier le Mali à l'émergence, il faudra que la chaîne de valeur induite par cette production cotonnière soit réelle.

La création d'emplois, pour les jeunes, figure également au centre des priorités du gouvernement malien.

A cet effet, la formation est érigée en priorité, car il s'agit de former les jeunes, de bien les éduquer et de les doter de qualifications adaptées au marché du travail.

Par ailleurs, le gouvernement s'emploie à rendre disponibles les services sociaux et les équipements de base au niveau des zones les plus défavorisées et les plus enclavées y compris à la périphérie des grands centres urbains.

Ces actions permettent de valoriser le potentiel énorme du pays.

Le Mali dispose, en effet, de vastes superficies et de terres fertiles (intensément mises en valeur grâce à l'irrigation). Le Gouvernement alloue 15% du budget au secteur agricole, ce qui dépasse le seuil de 10% indiqué par l'Union Africaine à Maputo.

17, 18 et 19 janvier 2019

Les subventions aux intrants ont permis de booster la production (coton, céréales, etc.). Grâce à la mécanisation, l'Agriculture est maintenant le socle du développement du pays.

S.E.M Ibrahima Boubacar KEITA a conclu sur la dignité et le devoir de l'Afrique qui arrête de compter sur l'aide au développement.

S.E.M Dr. Mahathir MOHAMAD a commencé par un rappel du contexte historique des pays de l'hémisphère Sud dont certains ont dû recourir à la violence pour obtenir l'indépendance, non pas par simple acte de rébellion contre les colons, mais plutôt pour prendre en charge leur propre destin. Malheureusement ces pays ne se sont pas développés selon le rythme souhaité.

Dans les cas où l'indépendance a été négociée, ces pays ont bénéficié de la machinerie administrative déjà existante et d'un transfert de compétence de la part des colons. La Malaisie était dans ce dernier cas.

Son excellence a rappelé que son pays, au moment d'accéder à la souveraineté internationale, n'avait pas l'expertise industrielle nécessaire pour développer son économie. La stratégie fut alors d'inviter les étrangers à venir investir dans l'économie malaisienne. Ce qui fait que la Malaisie a été l'un des premiers pays à avoir adossé son plan de développement sur les Investissements Directs Etrangers (IDE), contribuant ainsi à mettre à profit le capital, la technologie, le savoir-faire et l'ouverture des marchés importés.

La population malaisienne a pu apprendre rapidement de ce brassage.

L'Afrique pourrait s'inspirer de ce modèle dans un autre contexte. Il s'agirait d'attirer plus d'IDE, même en provenance des anciens colonisateurs, pour passer le cap de l'industrialisation. Les IDE constituent, en effet, un véritable vecteur de technologie et d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.



S.E.M Dr. Mahathir MOHAMAD a toutefois souligné que la réussite de cette stratégie, à l'instar des pays d'Asie du Sud-Est, requiert des pays africains des bases solides de stabilité, de démocratie et de bonne gouvernance avec des institutions fortes -comme c'est le cas du Japon. Les projections économiques du continent incitent à l'optimisme. En conclusion il a souligné que les pays africains, en apprenant de l'expérience d'autres pays émergents, seront à même de concrétiser leur aspiration légitime à l'émergence.

Invité à donner sa vision d'un continent africain émergent, **S.E.M Macky SALL** a commencé par rappeler les prérequis de l'émergence. Tout d'abord, comme l'ont souligné **S.E.M Ibrahima Boubacar KEITA** et **S.E.M Dr. Mahathir MOHAMAD**, selon le Président **SALL**, le premier prérequis est la stabilité socio-politique.

En effet, selon lui, on ne peut construire les bases d'une émergence dans un environnement instable. Donc la sécurité du continent est une question fondamentale que les Etats se doivent de régler en tant qu'Africains et en tant que communauté internationale. Dans un monde interconnecté, l'insécurité de l'Afrique affectera forcément la sécurité mondiale.

S.E.M Macky SALL a également proposé de rediscuter de nouveaux paradigmes du développement avec les partenaires.

En effet, selon lui, l'Afrique a un réel retard technologique et industriel qu'il faudra compenser, en plus des ressources publiques, par des investissements privés notamment les IDE.

Il faut également renforcer le système éducatif, mettre l'accent sur le développement des sciences, de la technologie, ainsi que l'économie numérique.

Si au lendemain des indépendances les pays africains avaient besoin de former des juristes pour la défense de leurs Etats et de leur préoccupations aux instances internationales, aujourd'hui, la tendance doit être inversée et être portée vers les sciences et les technologies ainsi que vers les compétences numériques.

Poursuivant son propos, son excellence a souhaité que des efforts soient faits par des Etats africains, en matière de mobilisation de ressources internes, d'équité fiscale, de modernisation des administrations, en matière de recouvrement de recettes budgétaires et d'optimisation des dépenses publiques.

Dans ce cadre, il dit être en accord avec les conclusions et recommandations du Fonds monétaire international (FMI) sur les efforts à fournir relativement à la gestion de la dette publique.

Il a, aussi, invité le secteur privé à répondre aux défis de la mondialisation, dans la mesure où les capitaux sont devenus internationaux et que les pays africains évoluent désormais dans des communautés économiques.

S.E.M Macky SALL reste toutefois convaincu que l'Afrique est assez résiliente face à toutes ces contraintes structurelles.

Il faudra pour ce faire, une jeunesse dynamique et bien formée qui s'implique dans la production et qui est capable de créer de la richesse. Les dirigeants africains doivent dans ce cadre, travailler avec les sociétés civiles africaines, en tenant compte de l'environnement et des réalités du continent.

Il a insisté sur le fait que l'Afrique a besoin de partenariats forts avec les institutions internationales pour un accès adéquat au crédit et au financement.

Il a conclu sur la nécessité pour le continent de bénéficier de transferts technologiques, à l'instar de la Chine, de la Malaisie et de la Corée du Sud, pour qu'il puisse, à l'avenir, construire par ses propres moyens, tout ce dont il a besoin pour son développement.

Les travaux se sont poursuivis en sessions plénières et panels parallèles qui ont permis d'apporter des éléments de réponses aux questions relatives à la promotion du secteur privé comme moteur de croissance et de création d'emplois, et gage d'inclusivité et de soutenabilité de l'émergence.

II.2. Panels de haut niveau

II.2.1 Panel « Comment faire émerger des champions nationaux sur le continent africain ? »

Intervenants

S.E.M Ibrahim Boubacar Keita (Mali)
S.E.M Amadou Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
Mme Segolène Royal (France)
Dr. Akinwumi Adesina (Président BAD)
M. Tony Elumelu (Nigeria)
M. Baïdy Agne (Sénégal)
Mme Hannane Ferdjani (Modérateur)

La part contributive des champions africains dans le PIB de leurs pays respectifs s'est accrue en moyenne de 20% à 62% entre 1990 et 2016.

S.E.M COULIBALY a fait état des principales orientations stratégiques des différentes phases du plan d'émergence de la Côte d'Ivoire pour la prise en compte de la question des champions nationaux. Il a ainsi rappelé que la première phase, couvrant la période 2012-2015, s'était focalisée sur le relèvement du niveau des infrastructures de transport et de production d'énergie dans l'objectif d'accroître la compétitivité des entreprises privées.

Pour ce faire, la stratégie était basée sur l'implication des investisseurs privés pour mobiliser près de 60% des investissements nécessaires. Le bilan de la mise en œuvre de la première phase fait état d'un niveau d'investissements privés de 62%. M. le Premier Ministre a également souligné l'ambition de la deuxième phase (2016-2020) de la stratégie d'émergence qui est de faire de son pays une puissance industrielle grâce notamment à la transformation du cacao et de l'anacarde. Les besoins de financement seront là aussi couverts à 60% par le privé.

Aux fins d'étayer l'impérieuse nécessité pour l'Afrique de transformer ses ressources naturelles, **M. Coulibaly** a donné l'exemple de la filière cacao dans laquelle les producteurs ne captent que seulement 5% des revenus générés. Il a aussi souligné la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, autre grand producteur de cacao, pour une mise en œuvre efficace d'une telle stratégie.

Par ailleurs, il a mis en exergue l'ambition de son pays de développer le tissu de **PME et PMI** nationales à travers un mécanisme favorisant les entreprises étrangères qui intègrent dans leurs offres au moins 30% de sous-traitance locale.

En outre, une bonne partie des marchés publics sont réservés aux entreprises locales notamment les PME.

Enfin, **M. COULIBALY** a rappelé que la problématique relative à la création de champions nationaux ne saurait être limitée aux marchés nationaux mais devrait plutôt intégrer les espaces communautaires tels que l'**UEMOA**, la **CEDEAO**, etc.

Mme Royal a souligné l'implication décisive des pays africains pour la signature de l'accord de Paris lors de la COP21. Elle a ensuite souligné le défi climatique que l'Afrique doit relever, en donnant quelques exemples illustratifs : assèchement du Lac Tchad et disparitions de fleuves, migrations climatiques avec son lot de risques politique et de défis sécuritaires, etc.

Mme ROYAL a rappelé qu'il est possible pour l'Afrique de transformer ces défis en opportunités car le continent dispose d'un potentiel de développement considérable surtout en matière énergétique. Elle a cité, à titre d'exemple, l'AFD et la BAD qui ont mis en place un fonds pour la valorisation du potentiel énergétique. De même, en rapport avec la justice climatique un montant de 1 000 Mds USD a été promis à l'**Afrique**, lors de la COP21, pour prendre en charge la transition énergétique, en investissant dans les énergies renouvelables, l'eau, la biodiversité, etc.

L'**Afrique** peut se développer sans des productions polluées. Il est important qu'elle ne reproduise pas les erreurs des pays industrialisés dont le développement s'est fait en polluant l'environnement. L'agriculture intensive et l'utilisation massive des énergies fossiles par les pays industrialisés ont notamment entraîné la disparition d'espèces animales et l'empoisonnement des sols, des nappes d'eau et de l'air.

Enfin, citant le Président **Macky SALL** dans son discours à l'occasion de l'inauguration du **MUCEN**, elle a souligné l'importance de la culture, qui doit être préservée et mise en avant.

L'intégration économique doit s'accompagner d'une mise en œuvre effective des zones de libre-échange.

Interpellé par le modérateur quant à l'alignement des axes prioritaires du plan stratégique de la BAD avec les plans d'émergence des pays africains, **M. ADESINA** a commencé par rappeler le « cinq majeur » de l'institution :

- Eclairer et fournir de l'énergie à l'Afrique ;
- Nourrir l'Afrique ;
- Industrialiser l'Afrique ;
- Intégrer l'Afrique et ;
- Améliorer la qualité de vie des africains ;

Il a ensuite évoqué la difficulté pour les États africains d'atteindre tous les ODD en même temps du fait la pluralité des objectifs fixés. D'où l'idée des « High five », qui selon le PNUD permettent de couvrir 90% des ODD.

M. Adenisa a également souligné la nécessité de faire du marché de libre échange africain un marché pour les africains afin d'impulser le processus de développement. Il a rappelé dans ce cadre, trois défis majeurs à relever pour réunir les conditions nécessaires au développement des champions nationaux :

- L'accès au financement ;
- L'énergie et ;
- La stabilité politique.

S'agissant de l'accès au financement, la BAD est en première ligne pour apporter des solutions aux grandes entreprises africaines.

A titre d'exemples, il a évoqué les financements accordés à UBA, Dangote, OCP. Les PME sont également appuyées à travers un fonds de 1 milliard USD dédié à leur financement.

De même, un 1 milliard USD a été mobilisé pour soutenir les banques qui appuient les PME.

Cette approche mixte prend donc en compte le modèle de la Chine qui s'est focalisé dans un premier temps sur le financement et le développement de grandes entreprises qui ont ensuite permis le développement de chaînes valeur induisant un tissu de PME/PMI.

A propos de l'énergie, M. le président de la BAD a rappelé la nécessité d'une énergie suffisante et bon marché pour l'industrialisation de l'Afrique.

Dans cette optique, il a cité le projet « desert to power » de la BAD qui permettra de créer 10 000 MW supplémentaires en Afrique grâce à l'énergie solaire, mais également d'autres grands projets financés ou ciblés par la BAD comme les projets d'infrastructures de connectivité sous régionales à l'instar du pont de Rosso, du pont sur le fleuve Gambie, de la route San Pedro-Bamako.

Concernant la stabilité politique, **M. Adesina** a abondé dans le même sens que **S.E.M Mahathir Mohamed** relativement à l'exemple Malaisien.

Il a ainsi insisté sur le besoin crucial de stabilité en Afrique comme condition indispensable pour la mobilisation des financements.

Il a rappelé que près de 1400 milliards USD de financements sont attendus en Afrique d'ici les deux prochaines années.

Dans la même dynamique, il a évoqué qu'en moins de 72 h, près de 38,5 milliards USD d'engagements de financements ont été enregistrés lors d'un forum des investissements organisé par la **BAD** ; Preuve s'il en était que l'Afrique est l'endroit où il faut investir !

Le développement des champions nationaux/régionaux est une condition sine qua none de l'émergence des pays africains.

Entamant sa communication, **M. ELUMELU** s'est dit surpris du développement rapide du Sénégal. Il a ensuite mis en avant la nécessité d'avoir des leaders qui portent cette ambition de développement. **M. Elumelu** a soutenu que le développement des économies africaines passera par l'industrialisation, notamment la transformation des produits agricoles tels que le coton. Il a associé la question des champions nationaux à celle de l'avènement de conglomérats africains. Dans cette optique, plusieurs facteurs lui paraissent primordiaux, à savoir :

- Un tissu de PME dynamiques, devenu un critère de sélection pour les investisseurs ;
- Une jeunesse composée de 60% de la population africaine ayant moins de 30 ans, formée, intégrée dans le milieu professionnel et ayant accès au financement ;
- Une confiance accordée aux entreprises privées qui ne doivent plus être regardées de manière suspicieuse comme par le passé et ;
- Un environnement des affaires favorable aux entreprises africaines, à travers notamment une justice équitable qui garantit le respect des contrats.

M. ELUMELU a terminé en insistant sur la nécessité de créer des icônes africaines comme catalyseur de la dynamique de développement des champions africains.

M. AGNE, a indiqué que la problématique interpelle trois acteurs que sont l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers, et le secteur privé. Il a souligné que l'Etat ayant bien exprimé son rôle, il s'agit de traduire cette volonté en actions susceptibles de favoriser la création de champions nationaux. A titre d'exemple, il a cité le Sénégal avec le PSE, bien pensé à un horizon fixé à 2035 dépassant la durée du mandat de son initiateur. Il a donc plaidé la stabilité politique et institutionnelle afin d'éviter des bouleversements des stratégies de développement lors des changements de régime.

M. AGNE a également souligné, comme condition de l'émergence, le contrôle de l'économie par le secteur privé national.

Il a aussi évoqué le besoin d'assouplir les conditions de financement des PTF pour un développement des champions Africains. Ceci pourrait se traduire notamment par l'exigence d'un niveau minimum de contenu local pour les grands chantiers stratégiques même si ceux-ci sont financés par des institutions financières de pays étrangers à l'instar des eximbank.

M. AGNE a terminé par un plaidoyer pour une relation plus fusionnelle entre l'Etat et son secteur privé national.

Interpellé sur l'implication des jeunes sur les plans d'émergence, **S.E.M Ibrahim Boubacar KEÏTA** a rappelé que son mandat est dédié à la jeunesse, qui représente 60% de la population. Il a parlé des opportunités et risques afférents à une telle situation.

Son excellence a évoqué le besoin critique de formation de la jeunesse comme condition de son accès à l'emploi.

Son excellence a rappelé son initiative de rajeunir considérablement le gouvernement malien. Il a aussi exprimé sa forte conviction que les femmes aussi ont leur place dans les plans d'émergence.

Il a terminé son propos en insistant sur la nécessité d'assurer la stabilité du pays comme préalable à la réussite des plans d'émergence.

II.2.2 Panel « Comment le secteur privé peut-il contribuer à une émergence inclusive »

Intervenants:

S.E.M Macky SALL,

S.E.M Dr. MAHATIR Mohamad,

M. Achim Steiner (Administrateur du PNUD),

M. Sultan Ahmed Bin SULAYEM (PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DP WORLD),

M. HANS PETER LANKES, Vice-Président, Économie et développement du secteur privé (Banque Mondiale).

M. Sultan BIN SULAYEM a rappelé les opportunités de l'Afrique et sa forte croissance, l'une des plus élevées au monde.

En outre, il a souligné une des faiblesses de l'économie africaine : le manque d'infrastructures qui est un obstacle à la capitalisation des opportunités économiques pour plusieurs pays africains. Les infrastructures sont fondées sur les investissements et ces derniers sur les capitaux.

Pour attirer les capitaux, les Etats devraient s'investir davantage dans la bonne gouvernance et la transparence. Les exemples du Rwanda, du Sénégal et d'autres pays pour lesquels DP World a investi massivement et où les capitaux étrangers affluent, ont été donnés pour illustrer la relation forte entre émergence, bonne gouvernance et transparence. Il a aussi souligné l'importance des facteurs logistiques dans le choix des pays.

La participation des acteurs du secteur privé à l'émergence inclusive passera notamment par le canal de la création d'emplois. A ce titre, **M. BIN SULAYEM** a prôné la suppression des barrières douanières entre les pays d'un même ensemble géographique.

M. BIN SULAYEM a aussi noté que les entreprises étrangères accordent une attention à la qualité des travailleurs locaux et à leur aptitude à répondre aux exigences technologiques. Ainsi, un système éducatif performant est un facteur clé pour attirer des entreprises et créer plus d'emplois.

S.E.M Macky SALL a commencé son propos en remerciant les différentes parties prenantes présentes de cette session en l'occurrence. Il est revenu sur les différentes actions de l'entreprise notamment la réalisation future du port en eau profonde de Ndayane au Sénégal.

Son Excellence a également estimé essentielle la stabilité du pays aussi bien que celle des contrats entre le secteur privé et l'Etat ; cela participe à la promotion de l'investissement privé. Il a défendu l'idée que certains investissements doivent être pris en charge par les entreprises du secteur privé national et international.

Il a soutenu que la stabilité, la bonne gouvernance et le transfert de technologie constituent des gages de succès en matière d'attraction des multinationales, véritable vecteur d'échanges commerciaux et de développement des infrastructures. Aussi, a-t-il soutenu l'idée de la participation du secteur privé dans la réalisation des infrastructures comme le chemin de fer Dakar-Bamako.

Suite à la réponse de **S.E.M Macky SALL**, La modératrice a invité **M. l'Administrateur du PNUD** à présenter la prise en compte de l'émergence inclusive dans les objectifs du développement durable du PNUD.

M. STEINER a commencé par remercier le président Sénégalais pour avoir accueilli cette troisième édition de la **CIEA**.

Par la suite, il a rappelé quelques points qui ont été soulevés dans le premier panel comme l'énergie et l'étendue des opportunités en Afrique. En ce qui concerne la question du secteur privé et de l'inclusivité, **M. Steiner** a souligné que le secteur privé en Afrique est multidimensionnel et englobe, au-delà des grandes entreprises et des **PME**, une multitude d'acteurs tels que le petit fermier ou le secteur informel.

M. STEINER a également mis l'accent sur un aspect majeur qu'un pays ne saurait ignorer dans son processus de développement à savoir les inégalités.

Il a à ce titre apprécié les effets positifs du **PUDC** au Sénégal mis en exergue par **S.E.M Macky SALL** dans son discours d'ouverture. Il s'agit pour lui d'un exemple d'un bon programme d'inclusion territoriale.

En outre, M. l'Administrateur du **PNUD** a attiré l'attention sur le fait que la plupart des personnes qui vivent dans la pauvreté ont un accès limité aux infrastructures de santé. Il a par conséquent invité les gouvernements et le secteur privé africain à travailler en synergie pour fournir une assurance santé aux personnes pauvres. La finance est un autre élément d'inclusion.

M. STEINER a souligné pour s'en réjouir le rôle déterminant de la finance utilisant le numérique. Il a cité le cas du mobile banking au Kenya (M-PSA) qui a facilité la participation de nombreuses couches vulnérables au système financier.

Le secteur privé a besoin de la stabilité et de la bonne gouvernance pour investir et contribuer à l'émergence inclusive en Afrique.

M. STEINER a terminé en mentionnant le rôle du PNUD dans la production de connaissance sur l'Afrique afin d'aider les gouvernements à élaborer des politiques à la lumière des expériences de réussite dans d'autres parties du monde.

M. LANKES a parlé de l'appui de la Banque mondiale, notamment à travers l'IFC, en faveur de l'inclusivité en rapport avec le secteur privé. Il a, à l'entame de son propos, magnifié les évolutions positives enregistrées en Afrique.

Ce dynamisme repose, selon lui sur différentes réformes des gouvernements à l'instar du Sénégal et de la Côte d'Ivoire dont les IDE ont augmenté de plus de 40% ces dernières années.

Ce dynamisme doit être accompagné d'investissements dans différents domaines comme l'électricité, la santé, les infrastructures, le changement climatique, etc.

C'est dans ce cadre d'ailleurs qu'à l'instar de ses prédécesseurs il a estimé que le secteur privé a un rôle important à jouer pour une émergence inclusive.

Chaque fois que le secteur privé est en mesure de faire une activité, l'État doit lui en faciliter la tâche. A cet égard, l'approche de la Banque mondiale met l'accent sur l'accompagnement au renforcement des institutions pour créer des marchés plus intégrés en Afrique.

Un autre aspect sur lequel intervient la banque est d'aider le secteur privé africain à « dé-risquer » les investissements. La perception du risque est plus importante que le niveau du risque. Des investissements massifs dans les infrastructures et des instruments de politique plus adéquats sont déterminants pour la promotion du secteur privé.

M. LANKES a enfin souligné que le secteur privé et le secteur public en Afrique doivent travailler en synergie pour relever tous les défis de l'inclusivité en Afrique, plutôt qu'être concurrents.

« Aider le secteur privé à se développer, c'est aider à l'inclusivité des populations. »

S.E.M MAHATIR a cité l'exemple du Japon dont le gouvernement et le secteur privé ont étroitement collaboré. Selon lui, cela est essentiel pour stimuler l'activité économique afin de favoriser une croissance inclusive.

La fonction du gouvernement n'est pas de créer ou de faire du profit, ni de faire du business mais plutôt d'aider le secteur privé à bien assumer cette tâche.

En accompagnant le secteur privé par des politiques incitatives souples, le gouvernement lui permet de créer des emplois et se donne les moyens de financer sa politique (jusqu'à 40% de la richesse créée par les entreprises), de construire des infrastructures publiques qui permettent de soutenir la croissance et d'entretenir la machine. En définitive, aider le secteur privé n'est pas vain ; cela constitue une manière pour les gouvernements de parvenir à la promotion du bien-être collectif.

II.2.3 Panel : « Quels Partenariats Public-Privé innovants pour l'émergence »

Ce panel a enregistré la participation de **M. Mahammad MAHATHIR** Premier Ministre de Malaisie, **M. Bassary TOURE**, Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), **M. Mithat YENIGUN**, Président Turkish-Contractor Association et **LEE Yu Young**, Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République de Corée.

M. LEE a remercié le Sénégal pour l'organisation et l'invitation faite à la République de Corée à cette conférence. Il a souligné que la Corée du Sud a d'abord misé sur l'industrialisation, par la transformation des produits agricoles en produits manufacturés, et le développement de l'industrie chimique.

La jeunesse a été mise en avant pour développer l'innovation et l'entrepreneuriat.

Il a, par ailleurs souligné que les partenariats de type public-privé doivent être au service du développement à travers une répartition des rôles : l'Etat, d'un côté, créateur d'un environnement propice à la pratique des affaires, fondé sur un réel leadership ; d'un autre côté, le secteur privé, créateur de richesses, de valeur ajoutée développant un processus d'industrialisation et d'entrepreneuriat.

Ces deux acteurs doivent coordonner leurs stratégies dans une planification, par exemple sur cinq ans.

Il a enfin indiqué que les pays africains devraient s'inspirer de la conduite des réformes en Corée du Sud, en misant sur la jeunesse qui est un atout, l'industrialisation et les partenariats de type public-privé.

La Corée est disposée à renforcer la coopération avec les pays africains.

M. Mithat YENIGUN, Président Turkish-Contractor Association, a partagé les chiffres clés du secteur privé turc. Dans le secteur des **BTP**, les investisseurs s'inscrivent dans une excellente tendance à l'étranger. Dans ce cadre, le gouvernement turc a beaucoup soutenu les entrepreneurs. C'est le cas du secteur de l'énergie où la capacité a doublé grâce en partie aux entreprises turques.

Il a ajouté que les entreprises turques ne sont pas en concurrence avec les pays africains mais plutôt en partenariat gagnant-gagnant. C'est le cas du Cameroun où, pour la construction de stades, 8 000 des 14 000 employés sont camerounais. Ces derniers ont bénéficié de l'expertise et de l'expérience turque.

Au Sénégal aussi, le secteur privé turc est présent à travers notamment plusieurs projets, dont le nouvel aéroport international Blaise Diagne ainsi que le Centre de Conférences Abdou Diouf de Diamniadio (construit en mode fast track). Il a enfin indiqué que les pays africains devraient alléger la bureaucratie pour maximiser les chances de réussite des initiatives liées à l'entrepreneuriat, facteur de création de richesse et d'emplois.

M. TOURE a rappelé la vision de l'émergence de sa structure. **La BOAD**, organisme financier, s'inscrit dans le schéma institutionnel de l'UEMOA qui vise l'intégration économique des Etats membres. La banque soutient l'émergence économique des Etats à travers l'incitation à une croissance forte dans la durée, le développement du capital humain, des investissements, de l'énergie de même que la connectivité entre les Etats membres. **M. TOURE** a cité des projets bénéficiaires dont l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar, l'aéroport d'Abidjan, les ports de Dakar, Lomé, Abidjan, Cotonou, Bissau.

La Banque investit également dans des projets structurants d'envergure régionale et mise sur l'effet multiplicateur des investissements : chaque franc investi, finance 25 francs de projet et chaque franc prêté apporte 2,8 Francs. La BOAD joue également le rôle d'animation de marché, sa bonne cotation dans les notations internationales ayant permis d'y lever des fonds afin d'apporter des crédits aux projets des Etats membres.

M. TOURE a invité les pays asiatiques à davantage participer au financement du capital de la banque à côté des partenaires tels que l'UEMOA, la France, la Chine, l'Inde, le Maroc. Il a recommandé la délocalisation des entreprises dans les pays de l'Afrique de l'ouest pour tirer profit de l'amélioration dans la disponibilité des facteurs de production. Les défis de la Banque sont le développement des énergies renouvelables dans les régions sahéliennes, l'habitat social, l'innovation, le renforcement du capital humain ainsi que la bonne gouvernance.

Pour conclure ces sessions de haut niveau, **M. Achim STEINER** a insisté sur les investissements en infrastructures de connexion aux marchés locaux, nationaux et internationaux.

Attention sur les infrastructures de communication. Oui pour la place au secteur privé mais éviter les privatisations qui mènent à l'exclusion de certaines couches de la population des services sociaux telles que l'eau.



Il faut donc un cadre de régulation de la part du gouvernement pour le succès de l'entrepreneuriat. Les propositions de chaîne de valeur utilisées en Asie ne sont pas reproductibles en l'état en Afrique. Le nouveau contexte avec l'intelligence artificielle, l'autonomisation, la robotique, offre de nouvelles possibilités.

Il faut par conséquent un nouveau cadre pour profiter des opportunités nées du numérique. A cet effet, le PNUD appuie la réflexion pour la production de connaissance en la matière.

S.E.M Macky SALL a tiré la conclusion selon laquelle l'émergence, c'est d'abord une volonté politique, un leadership et une vision mais il faut des actions, un culte du résultat et des efforts de mobilisation des ressources internes. Il a prôné la continuité des politiques en consolidant les acquis même si le nouveau dirigeant apporte sa touche personnelle.

Son excellence a aussi réitéré la nécessité de mieux soutenir l'entreprise à travers notamment un partenariat gagnant-gagnant pour créer davantage de richesse et accélérer la marche vers l'émergence.

S.E.M Macky SALL a marqué sa fierté vis-à-vis du volontarisme de la BAD et a invité les autres institutions africaines de financement à continuer leur accompagnement aux Etats. Les partenaires traditionnels et nouveaux doivent également jouer leur partition sans exclusion.

Revenant sur la qualité de la croissance, Son excellence a souligné que sa finalité, c'est le bien-être des populations. Il milite par conséquent pour plus d'inclusion, à travers de meilleures politiques sociales. L'urgence de bâtir des investissements structurants ne doit pas faire oublier le quotidien des populations. Les programmes du Sénégal visant la fourniture des services sociaux et la capacitation des ménages constituent de bons exemples. **S.E.M Macky SALL** a aussi prôné l'orientation de l'éducation et de la formation vers les métiers nouveaux pour créer plus d'emplois.

III. SESSIONS THEMATIQUES

Les sessions plénières ont été organisées sous forme de panels animés par un modérateur. Pour chaque panel, une présentation est faite sur un thème, suivie par des interventions de discutants choisis sur la base de leur expérience par rapport au thème. Ensuite les discussions se sont ouvertes au public pour échanger avec les panélistes.

III.1. Thématique 1 : Promotion du secteur privé comme moteur de l'émergence : Développement des champions nationaux/régionaux et des investissements privés

Session plénière

Conférence 1 « Secteur privé et développement des champions nationaux »

Mme Ahunna EZIAKONWA, Administratrice Assistante et Directrice du Bureau Régional pour l'Afrique du PNUD, conférencière de cette session plénière, a présenté les conclusions des études de cas réalisées dans l'optique de la CIEA III. Sa présentation a d'abord donné une définition extensive de la notion de l'émergence.

Celle-ci ne saurait être limitée à la seule évolution du taux de croissance d'un pays, mais elle devra inclure les dynamismes de transformation structurelle et les changements dans les modes de production et de consommation dans une perspective de développement durable. Trois facteurs clés sont essentiels pour une émergence inclusive : une volonté politique de promouvoir le secteur privé, un développement du capital humain et une exploitation intelligente des opportunités.

La conférencière a abordé les conclusions majeures d'études de cas sur le thème « Émergence africaine et Champions nationaux » menées dans sept pays africains à savoir : l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Maroc, le Nigéria, le Rwanda et le Sénégal. Ces études de cas ont permis au PNUD de tirer trois leçons pour le développement des champions nationaux en Afrique :

- Une entreprise devient un champion national d'abord par son ambition et la qualité de sa gouvernance ;
- L'État dispose de leviers pour favoriser l'éclosion de champions nationaux à travers notamment :
 - une stratégie gagnante de développement et d'expansion des entreprises où il est actionnaire ;
 - une politique encadrée de préférence des entreprises locales dans la commande publique ;
 - une mise en place d'un système financier structurant.
- La co-construction et la mise en œuvre public-privé de stratégies filières demeurent un levier structurant pour accélérer le développement du secteur privé et des champions nationaux.

La mise en œuvre, à travers le partenariat public-privé, de stratégie filière est l'une des mesures les plus efficaces pour l'éclosion de champions nationaux.

M. Kenji Yamada, Vice-ministre auprès du Ministre des Affaires étrangères (Japon), a salué la CIEA comme initiative de coopération et a souligné le grand intérêt que cela représente pour les pays africains et pour les partenaires.

Le choix des destinations des investissements obéit à bien des égards à l'environnement des affaires et à la qualité des ressources humaines du pays d'accueil. Le Japon a contribué à l'émergence en Asie, grâce notamment à la coopération financière –surtout les infrastructures mais aussi par le biais de l'appui technique. Cette dernière s'est faite sous forme de partage d'expérience et de formation des ressources humaines. Cela a rehaussé le niveau du capital humain et accru la productivité.

Le Japon essaye d'en faire autant avec les pays africains. C'est le sens des fora du **TICAD** dont l'objectif est de soutenir les stratégies endogènes du continent.

M. Yamada a terminé en plaidant pour la lutte contre la corruption et la lisibilité des politiques.

M. Mario PEZZINI, Directeur du Centre de développement de l'**OCDE**, réagissant à la présentation du PNUD, a soutenu que la croissance élevée ne suffit pas mais qu'il faut dénicher les trappes et promouvoir des stratégies industrielles. Les zones économiques spéciales sont nécessaires mais il faut aussi chercher à développer les champions nationaux à effets d'entraînement importants sur le reste de l'économie, à l'instar de l'industrie automobile au Maroc, tout en soutenant les PME. Bollywood et le secteur du tourisme qui marchent bien, respectivement au **Nigéria et au Rwanda**, sont les fruits des **PME**.

Il faut donc renforcer ces dernières et éviter de copier l'Occident qui cherche à tout prix à prêcher le gigantisme « Too big to fail » qui sert les élites. Les grandes entreprises dont celles du secteur public, sont à protéger mais elles doivent faire l'objet d'une excellente gouvernance sans quoi leur recherche de rente serait nuisible à l'économie.

M. Babacar NGOM, Fondateur du **Groupe SEDIMA** a partagé son expérience d'entrepreneur qui a démarré avec un investissement très faible dans une filière en devenir. Il a défendu l'idée de l'Afrique qui nourrit l'Afrique. Conscient qu'aucun pays n'a la capacité de maîtriser toutes les filières et de les intégrer, il conseille d'identifier un nombre restreint de filières et de se donner les moyens de les développer d'amont en aval. L'on n'a pas à réinventer la roue mais à adapter les bonnes pratiques, comme l'a fait la **Malaisie**.

Il a également soutenu que les efforts doivent être maintenus dans la durée. A titre d'exemple, le Sénégal dont les entreprises construisaient, dans les années 70, un bon nombre d'infrastructures dans

la région, fait maintenant appel à des entreprises étrangères pour bâtir ses grandes infrastructures. L'acquis de savoir n'a pas été préservé pour permettre aux entreprises de gravir des étapes dans l'échelle de la sophistication.

Mme Maria Pena MATEOS, Conseillère Déléguée de l'Institut du Commerce Extérieur (Espagne), a mis l'accent sur l'internationalisation et la compétitivité. Elle a souligné à ce titre que le marché international pousse les entreprises locales à l'innovation. Toutefois, les champions nationaux ont besoin de soutien pour se développer à l'international.

Pour ce faire, l'appui est d'abord institutionnel dans le sens d'ériger des règles claires et transparentes afin d'aider les exportateurs dans leur business plan. La gestion de l'information sur les marchés extérieurs est nécessaire pour faire de celle-ci une opportunité d'affaires.

L'accompagnement dans le processus d'exportation et d'investissement, ainsi que la promotion commerciale sont autant d'éléments favorables à la conquête des marchés étrangers.

Toutefois, l'éclosion des champions nationaux est en général facilitée par une forte présence des investissements étrangers. Dans tous les cas, le dialogue avec les associations patronales locales est essentiel.

M. André BOUFFIOUX, CEO of Siemens Belgium-Luxembourg (Allemagne), a évoqué le cas de SIEMENS, une petite entreprise familiale à l'origine en **1848**, qui est devenue un champion national puis un champion international. Quatre grands facteurs sont essentiels : un marché de consommation, une base de coûts correcte, l'innovation (notamment dans le numérique), un système de gouvernance et une justice impartiale.

Ces conditions sont réunies en Afrique. Toutefois, le champion national n'est pas un champion nationaliste. C'est un champion qui va à l'international, et qui, grâce à sa compétence, acquiert de nouveaux marchés.

A cet effet, les ressources humaines doivent être formées selon les besoins de l'écosystème et soutenues par la diaspora qui doit aussi prendre sa responsabilité pour contribuer davantage à la formation des élites locales.

L'exportation au sens classique est révolue. A présent, le commerce est bilatéral c'est-à-dire qu'on ne peut plus exporter sans un retour, en termes de valeur ajoutée vers le pays d'origine.

C'est le sens du soutien de SIEMENS à la formation d'ingénieurs au Sénégal.

La digitalisation est une chance exceptionnelle pour l'Afrique.

Elle aide à surmonter les problèmes de logistique dus à la carence en infrastructures.

M. Myoung Woo LEE, CEO Dongwon (Corée du Sud), dont le groupe est présent en Afrique, préfère le terme « champions locaux » à celui de « champions nationaux ».

Il a simplement souligné que l'important pour avoir des champions locaux, est d'ériger des infrastructures et se doter des institutions répondant aux standards internationaux.

Les procédures doivent être simples et parfaitement adaptées aux opérations dans une économie de marché. Cela est important pour rassurer les investisseurs.

Les discussions ont également permis de mettre en exergue la perception biaisée du risque d'investissement en Afrique qui rend plus onéreux le financement des grands projets d'infrastructures. Les institutions financières au développement travaillent à avoir une dette africaine libellée en monnaie locale de manière à réduire la perception du risque de défaillance de paiement et faire baisser les taux d'intérêt. Par ailleurs, il a été relevé que l'émergence doit inclure les jeunes. Pour cela, il faut savoir identifier les talents individuels et intégrer les jeunes dans la production. Il revient également aux gouvernements de promouvoir les organisations de jeunes éligibles pour leur faire bénéficier de la commande publique.

Conférence 2 « Développement du secteur privé et attractivité des investissements »

Dans sa présentation du Rapport élaboré par la Banque africaine de Développement, le vice-président de la Banque africaine de développement, chargé du secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation, **M. Pierre GUISLAIN** a souligné que les cinquante-quatre pays du continent ont des trajectoires différentes les unes des autres et présentent des opportunités toutes aussi différentes. **L'Éthiopie, le Rwanda, le Ghana, Maurice** ont connu les taux de croissance du PIB par habitant les plus élevés au cours des dix dernières années. Une étude du cabinet Mckinsey montre que sur les soixante-onze pays émergents et en développement étudiés sur soixante ans, seulement dix-sept avaient eu une croissance de leur PIB par habitant d'au moins 3,5 % par an, pendant vingt ans et plus. L'Éthiopie était le seul pays africain, du groupe.

Deux critères clés ont été à l'origine des performances notées : une politique économique stable pro-croissance et pro-secteur privé qui met l'accent sur la concurrence et l'émergence d'entreprises privées nationales fortes et dynamiques. L'environnement des affaires et le climat des investissements restent des facteurs importants. Toutefois, dans le classement Doing Business, sur ces vingt dernières années, il n'y a eu que dix pays africains dans le top cent et treize des vingt derniers sont africains.

M. GUISLAIN a plaidé en faveur de l'application effective des lois visant l'amélioration du climat des affaires l'ouverture des marchés (ZLECA et autres accords économiques) et le soutien à l'investissement intra-africain.

Aujourd'hui tous les avions du monde volent avec du made in Morocco.

Il a ensuite mis en exergue les cas de succès enregistrés sur le continent. L'Éthiopie a mis en place une politique axée sur l'investissement dans les infrastructures et une politique industrielle claire. Le Rwanda a adopté une approche holistique pour améliorer l'environnement de l'investissement.

C'est le pays qui a le plus progressé dans le classement Doing Business, passant de **143 en 2005 à 29 en 2018**. Le Maroc, au profil très différent, mais avec une situation macroéconomique très stable et une politique industrielle très claire, a tiré avantage de sa proximité avec l'Europe avec de bonnes politiques en matière de fiscalité, de zone économique, d'accès au marché et de capital humain.

M. GUISLAIN a terminé en évoquant des expériences prometteuses de développement des chaînes de valeurs et d'accroissement de la valeur ajoutée locale. C'est le cas notamment de la Côte d'Ivoire et du Ghana qui cherchent à transformer localement le cacao, du Maroc qui a ajouté une valeur énorme en matière d'extraction du phosphate et de production d'engrais et du Nigéria qui utilise le gaz pour produire de l'urée et des engrais.

Encadré : le cas du Maroc

La réussite du royaume marocain repose principalement sur une vision qui a été impulsée et portée par le Roi Mohammed VI. Cette vision portant sur l'industrialisation rapide du royaume a nécessité une mise en œuvre de réformes allant dans le sens de l'amélioration de l'environnement des affaires. L'industrialisation est l'un des symboles de l'émergence de ce pays, à un tel point que selon le ministre marocain chargé de la coopération avec l'Afrique : « aujourd'hui tous les avions du monde volent avec du made in Morocco. »

L'émergence de l'économie marocaine repose également, sur l'existence d'un écosystème qui tire toutes les entreprises vers le haut. Ainsi, il existe des mécanismes de financement qui sont mis en œuvre pour l'accompagnement des PME et de l'entrepreneuriat.

Les entreprises marocaines ont aussi profité de l'intégration régionale et continentale, pour faire du Maroc un hub vis-à-vis des pays de l'Afrique au sud du Sahara. Ainsi, chaque grande entreprise marocaine a établi un plan de développement stratégique sur plusieurs années. Ce développement des investissements directs étrangers en Afrique a permis aux entreprises marocaines d'accroître leur part de marché et de devenir des champions nationaux/régionaux incontestables à l'instar de l'OCP.

Mme Carla MONTESI, Directrice de «Planète et Prospérité» à la Direction Générale du Développement de la Commission européenne a commencé ses propos par rappeler les objectifs de l'Union européenne au cours de ces dernières années, à savoir renforcer l'alliance **Europe-Afrique** en intensifiant les investissements durables en Afrique en faveur de l'emploi, avec une stratégie axée sur l'amélioration du rôle du secteur privé. Revenant sur les défis identifiés par **M. GUISLAIN**, **Mme MONTESI** a expliqué comment, avec leur plan d'investissement extérieur, l'UE entend permettre à l'Afrique, à travers un effet levier, d'atteindre **44 milliards d'euros** d'investissements privés. L'approche utilisée à cet effet, est intégrée : il s'agit d'améliorer l'accès au financement et d'appuyer les Gouvernements à améliorer le climat des affaires.

M. Etienne GIROS, Président Délégué du CIAN Europe, a souligné qu'il est plus important de faire la promotion des entreprises dont le centre de décision est en Afrique -plutôt que la totalité du capital en Afrique- sans fermer la porte aux capitaux internationaux.

Il a proposé une solution en cinq points pour que les entreprises créent l'émergence en Afrique : (i) la confiance en «dérissant» le continent afin de faire accepter un retour sur investissement plus lent qu'ailleurs, compte tenu aussi de la taille des marchés ; (ii) l'environnement des affaires : stabilité des règles (juridiques, etc.), permanence des régimes fiscaux et absence d'inégalité de traitement ; (iii) l'accès au financement : baisse des taux d'intérêt ,réduction des garanties, utilisation d'une : une partie de l'aide au développement et des financements privés pour les garanties des PME ; (iv) formation tournée vers les besoins d'entreprises ; (v) promotion des partenariats entre le public et le privé, entre les entités privées et entre les petites et les grandes entreprises.

M. Daouda SEMBENE, Directeur Général du Secteur Financier et de la Compétitivité (Sénégal), a identifié les contraintes qui peuvent être de plusieurs ordres : environnement des affaires, cadre réglementaire, faiblesse de l'infrastructure financière et informalité de l'économie qui réduit la possibilité d'accès au crédit

Face à ces contraintes, **M. SEMBENE** suggère de tirer profit des innovations technologiques tout en renforçant les systèmes juridiques et l'inclusion financière.

M. EL-KETTANI, Président Directeur général d'Attijariwafa (Maroc) a abordé la question des stratégies d'attraction des **IDE** à travers l'expérience de **Attijariwafa**.

Cette banque a investi les marchés extérieurs en optant pour une croissance de l'activité en lieu et place d'une restructuration. C'est un opérateur bancaire actuellement présent dans vingt-six pays, dont quinze en Afrique. La démarche a consisté à établir une trentaine d'indices et de critères de choix des pays.

M. le Président Directeur général a recommandé d'œuvrer à prévaloir le véritable niveau de risque. En effet, la prime de risque que les financiers appliquent à l'Afrique semble excessive. Et pourtant, en tant que banquier, il ne connaît pas d'investisseur dont le projet n'a pas eu un retour sur investissement en Afrique. Il propose alors une mobilisation générale du Continent, de sorte que la perception rejoigne la réalité.

En outre, **M. EL KETTANI** a terminé en recommandant des mesures concrètes pour relever l'épargne qui demeure insuffisante par rapport au potentiel.

Panel « Comment faire de l'investissement privé, un moteur de la croissance économique et de la transformation structurelle »

Les investissements privés doivent cibler les secteurs dans lesquels les pays ont un avantage comparatif constant.

M. Pr. Justin Yifu LIN, Centre pour la nouvelle économie structurelle de l'université de Pékin (Chine), a souligné que l'Afrique est le principal challenge de la lutte contre la pauvreté. Selon lui, le continent est capable de réduire significativement la pauvreté et les inégalités sociales. Il est urgent, pour les dirigeants africains, de créer un environnement des affaires propice à la création de richesse et d'emplois et d'accélérer la réalisation des **Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

L'agriculture ne suffit pas à procurer des emplois dont les pauvres ont besoin. L'expérience chinoise l'illustre fort bien ; ce pays a réussi à gérer de nombreux emplois dans l'industrie. Les stratégies vers l'industrialisation menées dans les pays en développement ont été souvent très ambitieuses et/ou pas assez profitables pour attirer le privé.

Pour accélérer la transformation structurelle par l'industrialisation, il faut davantage exploiter les avantages comparatifs (activités intensives en travail) en prenant en considération les coûts de transaction, améliorer les capacités d'implémentation des stratégies et promouvoir les zones économiques spéciales et autres espaces dédiés soutenus par des infrastructures de qualité pour créer des enclaves compétitives.

M. Jazouli MOHCINE, Ministre délégué chargé de la Coopération africaine du **Maroc**, a axé son intervention sur la dualité secteur privé et secteur public. Complémentarité mais non l'un versus l'autre. Dans son intervention, il a indiqué que le plan d'émergence du **Maroc** est basé sur une vision d'un horizon de trente, quarante voire cinquante ans impulsée par sa majesté le roi **Mohamed VI**.

Sa mise en œuvre est basée sur des options stratégiques avec des stratégies sectorielles dans des secteurs comme l'agriculture, la pêche, le tourisme et l'industrie.

Le secteur de l'industrie constitue le principal moteur de la croissance économique et de la transformation structurelle du fait notamment de sa haute capacité de création de valeur ajoutée et sa haute intensité de main d'œuvre. Le Maroc a expérimenté avec succès l'écosystème autour d'une multinationale de l'industrie automobile à laquelle s'adosent des entreprises locales. Le même constat peut être fait dans l'aéronautique. Aujourd'hui, aucun avion ne vole dans le monde sans une pièce fabriquée au **Maroc**. M. le Ministre a fait état d'éléments fondamentaux de la stratégie d'émergence du **Maroc** à savoir :

- La création d'un environnement des affaires favorable - le Maroc est passé de la **100^{ème}** à la **60^{ème}** place sur **189 pays** dans le classement Doing Business ;
- La mise en place de dispositifs fiscaux et juridiques adéquats et favorables aux investissements et au développement des entreprises locales ;
- L'élargissement des marchés et ouverture aux autres pays africains ;
- La mise en œuvre de programmes d'accompagnement pour la promotion des PME.

M. Ibrahima KANE, Directeur général du **FONSIS**, a indiqué que le **FONSIS**, à l'instar des autres fonds souverains, gère non seulement des actifs mais agit aussi comme un investisseur stratégique pour l'État dans la mesure où il met à la disposition des entreprises privées ou parapubliques le financement nécessaire pour la réalisation d'investissements considérées comme stratégiques.

Le **FONSIS** a également un rôle fiduciaire et à ce titre, il doit démontrer de la pertinence des produits financiers qu'il a choisis. Chaque pays africain devrait disposer d'un investisseur stratégique pour transformer les projets des États en obligations de projets. Le travail de l'investisseur stratégique pour l'Etat sur les marchés de capitaux devrait être étendu aux entreprises non financières locales ou étrangères. Au Sénégal, ce prolongement a été fait dans le domaine du financement de centrales solaires et de l'industrie pharmaceutique.

M. Uche ORJI, Directeur exécutif de **Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA)** est d'avis que les fonds peuvent contribuer à la stabilisation de l'économie en plus d'impulser des secteurs productifs (placement et garantie). Pour ce faire, il convient de développer une plateforme d'attrait des **IDE**, et d'autres fonds d'investissements dans les secteurs stratégiques : agriculture, santé, énergie, industrie intermédiaire.

Du côté des entreprises locales, la participation financière des fonds souverains apporte la discipline de gestion. Il s'agit de leur accorder des garanties pour la levée des fonds à des coûts soutenables. Le fonds doit chercher à drainer l'argent des compagnies d'assurance et autres fonds de pension dans l'économie réelle au lieu de se cantonner dans les infrastructures.

M. Ali Koray ERDEN Directeur Général adjoint de **Eximbank** a indiqué que, dans sa stratégie de développement, la Turquie a mis le focus sur la promotion des **PME** compte tenu de l'importance de leur rôle dans l'activité économique et la création d'emplois. Le soutien est multiple, allant des activités de recherche-développement, de gestion, aux importations de biens d'équipement à l'appui aux opérations d'opérations de transactions. Selon lui, **70%** des exportations de la Turquie sont le fait des **PME** contre à peine **10% en 2000**. Cependant, il reste de nombreux défis à relever, relatifs notamment aux difficultés d'accès aux crédits qui restent onéreux pour les Etats africains désireux de construire des infrastructures. L'accompagnement doit s'étendre à la structuration des projets de type **PPP** dans le but de réduire la perception des risques de la part des investisseurs et faire baisser le taux d'intérêt (par rapport aux obligations souveraines).

M. Edoh Kossi AMENOUNVE, Directeur général de la **BRVM** a d'abord relevé que le développement ne se fera pas sans des marchés de capitaux dynamiques pour un accès facile aux financements et à des taux compétitifs. L'Afrique du Sud représente à elle seule **78%** de la capitalisation boursière du continent et la bourse de Londres est considérée comme la « première bourse de l'Afrique » car les entreprises du continent y lèvent la majorité de leurs fonds.

Les marchés boursiers sont faiblement intégrés mais la **BRVM** est la plus intégrée du continent. Au demeurant, les efforts d'intégration des bourses –dont un volet important porte sur l'harmonisation des réglementations- se poursuivent à l'échelle régionale avec l'appui de la **BAD** pour notamment tirer le meilleur parti de l'épargne locale à travers les fonds souverains, les assurances, les fonds de pension, etc.

Mme Athena YU, Made in Africa Initiative (Chine), a indiqué que « Made in Africa » cherche à réduire les écarts de perception de l'Afrique en Chine. Elle a mis en relief les succès en matière de création de milliers d'emplois en quelques années d'activités industrielles sur le continent. Les différences de langue et de culture ne constituent pas de contraintes majeures. Il est vrai que le soutien des gouvernements a été bénéfique.

L'appui porte sur l'édification de parcs industriels comme au Sénégal, mais également sur la création d'entreprises à l'instar du **Rwanda et de l'Éthiopie**. L'initiative cherche à bâtir des activités industrielles à la fois financièrement rentables et à fort impact social à travers surtout les partenariats avec les entreprises locales dans le domaine de l'apprentissage et du transfert de technologie.

Les échanges avec le public ont permis de relever d'autres points complémentaires.

Au titre des étapes initiales des projets, insuffisamment prises en charge pour insuffisance de ressources ou aversion des investisseurs envers le risque, il a été souligné la nouveauté apportée par les fonds souverains grâce aux fonds projets - par opposition aux financements directs de la part des **Eximbank** - qui permettent aux fonds souverains d'élargir l'éventail des possibilités pour les États.

En particulier, la coopération entre **Africa_50** et les fonds souverains est appelée à se renforcer pour créer un cadre fédérateur de financement des infrastructures dans les pays africains.

Quant aux modalités de changement de la perception des entreprises vis-à-vis de la capacité des gouvernements à travailler avec le secteur privé, les panélistes ont prôné un diagnostic préalable par les gouvernements des sources d'inefficience avant la recherche de quick wins démontrant la volonté et capacité des États à travailler avec le secteur privé.

Panel « Quels sont les enjeux et conditions du développement des champions nationaux »

Dans son introduction, **M. Victor G. NDIAYE, Performances Group (Sénégal)**, a noté que l'Afrique compte près de **150 champions**, dont **75 nationaux (africains)** et **75 multinationaux** (implantés en Afrique); (ii) plus de **75%** de ces champions sont concentrés dans **8 pays africains** : **l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya, le Nigéria, l'Égypte, l'Ile Maurice et la Côte d'Ivoire...**

Les pays africains peinent à produire des champions mondialement reconnus. Seule une quinzaine d'entreprises africaines figurent dans le Top-2000 des champions mondiaux. La transformation structurelle des économies nécessite une expansion rapide des champions nationaux qui tirent vers le haut les PME/PMI ainsi que le reste de l'écosystème économique et financier.

La faible présence de champions nationaux en Afrique explique le fait que l'économie du continent reste essentiellement agricole et que la consommation locale soit dominée par les produits importés.

Les multinationales étrangères, à travers leur technologie, leurs capacités financières et leurs réseaux mondiaux, contribuent à l'extension des marchés aux niveaux régional et international.

C'est le cas de Renault au Maroc qui a favorisé l'installation dans le pays de beaucoup d'entreprises sous-traitants. Cette situation est à l'origine de la création d'une nouvelle zone industrielle avec plus de six mille nouveaux emplois créés.

M. NDIAYE a clôturé son intervention par une synthèse des conditions de succès à la base de l'éclosion des champions nationaux, à savoir : (i) une volonté politique combinée avec une bonne gestion stratégique des partenariats à travers la création d'entreprise privées dans lesquelles l'État est actionnaire non majoritaire ; (ii) une priorisation du secteur privé national dans l'attribution des marchés publics ; (iii) une accélération de l'intégration régionale et continentale avec la création de grands marchés concurrentiels ; (iv) l'élaboration de plans sectoriels focalisés sur les secteurs moteurs de croissance et ; (v) un environnement des affaires propice aux entreprises avec une administration publique qui les soutient dans leur expansion vers les marchés internationaux

Au titre des discussions pour offrir des pistes d'éclosion des champions nationaux et accélérer en même temps l'intégration africaine, les panélistes ont partagé leur expérience.

M. Omar CISSE, Directeur général de **InTouch**, a partagé son expérience sur le processus d'expansion de son entreprise vers d'autres pays africains. Il a listé les différentes entreprises qu'il a fondées dont la dernière, **InTouch**, lancée en **2014**, est un agrégateur de moyens de paiement et de services digitaux. Selon lui, l'intégration économique et monétaire, l'harmonisation de la réglementation sont des éléments qui facilitent le développement de l'entreprise. Les ressources humaines de qualité sont des éléments clés du développement des champions nationaux.

Promouvoir des Champions nationaux dans le domaine du numérique afin d'en faire un pilier de la croissance en Afrique

M. Mustapha EI-OUAFI, Directeur général adjoint Office chérifien des phosphates (Maroc), a affirmé que l'**OCP**, entreprise centenaire, est un leader mondial des phosphates très présente en Afrique qui reste une priorité stratégique. Le groupe a opéré une transition stratégique dans les années **2000**, passant de la logique d'exportation de minerais bruts à une logique d'engagement sur toute la chaîne de valeur de production d'engrais.

L'**OCP** cherche aussi à promouvoir un écosystème numérique pour préparer l'avenir. Un joint-venture a été créé avec le groupe **IBM** pour accompagner l'entreprise dans sa transformation digitale. Un leadership fort a permis à **OCP** de résister aux pressions (en conseil d'administration) des acteurs publics qui ont en général une vision de court terme.

M. Paul FOKAM, PDG First Bank (Cameroun), a souligné que selon lui, l'expression « champion national » renvoie à une institution issue de la volonté commune de l'État et du privé de créer les

conditions optimales d'une croissance économique soutenue.

A l'instar du Japon où l'Etat a soutenu d'un bout à l'autre des conglomérats initiés par des familles pour qu'ils se développent et deviennent des champions. Il en est de même pour la Corée qui a adopté une approche similaire.

M. FOKAM a ensuite insisté sur le rôle de l'Etat dans la lutte contre la corruption et la création d'un environnement favorable aux entreprises. Il a terminé par l'importance de l'intelligence économique aussi bien au plan national qu'au niveau des représentations diplomatiques dans les pays partenaires.

M. Jean-Marie ACKAH, PDG SIPRA et Président de la CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire), a fait remarquer que la **Côte d'Ivoire**, le plus grand producteur de cacao du monde, n'a pas un seul champion dans le secteur. Selon lui, la volonté politique n'a pas été suffisante ; le soutien financier n'a pas été à la mesure des attentes des entrepreneurs.

Aussi, les différentes réflexions menées au sein du patronat ivoirien ont-elles confirmé l'importance des champions pour le développement. Le secteur privé ivoirien cherche à amener les jeunes ivoiriens à entreprendre, à démarrer par de petits projets, pour faire émerger de futurs champions. Ils sont soutenus pour être des champions ivoiriens, ensuite sous régionaux et plus tard des champions internationaux.

M. Karim SY, Digital Africa, a axé son intervention sur la nécessité d'opérer une transformation digitale ainsi que sur l'urgence de réinventer le système éducatif pour avoir une main d'œuvre locale hautement qualifiée.

Le numérique est plus qu'un secteur : il irrigue les autres secteurs pour l'exploitation des potentialités. Les États ont du mal à le cerner, du fait notamment de sa croissance exponentielle. Les grands groupes eux-mêmes sont confrontés au dilemme de l'innovation.

IBM jadis premier producteur mondial d'ordinateurs s'est réorienté vers les services. Il est nécessaire de passer par l'innovation technologique et le numérique, notamment dans l'agriculture et la finance. Le Sénégal qui a mis en place des espaces numériques ouverts dans chaque région et l'université virtuelle, a été cité comme modèle de réinvention du système éducatif.

Les discussions avec les participants ont mis en exergue d'autres conditions au développement de champions nationaux : (i) une volonté politique permanente au plus haut niveau et au-delà des principes ; (ii) la réglementation en faveur de la création d'un écosystème digital pour une appropriation optimale du numérique par les entreprises ; (iii) la création d'un écosystème de savoir comportant un réseau d'écoles de formation professionnelle, d'instituts de recherche et de formation continue utilisant le numérique ; (iv) la discrimination positive en faveur des secteurs à haute intensité de main d'œuvre tels que l'agriculture, la pêche et l'industrie ; (v) l'exploitation des valeurs culturelles nationales pour faire émerger des champions nationaux et vi) l'ancrage national des champions pour le partage de la richesse -à travers notamment les relais que sont les PME- en association au cas par cas avec les multinationales,.

Panel : « Quels chemins innovants de partenariat entre l'Etat et le secteur privé »

M. Idris JALA, Pemandu Associates (Malaisie), a mis en exergue, dans le cadre de sa présentation introductive, le modèle de partenariat développé entre le Gouvernement malaisien et le Secteur privé basée sur une approche innovante intitulée « **Big Fast Result** ».

La méthodologie dite « **Big Fast Results (BFR)** » constitue un changement radical d'approche dans la collaboration entre l'Etat et le secteur privé pour la co-construction et le co-financement des projets à fort impact, le tout dans une démarche transparente avec une responsabilisation accrue du privé.

Du point de vue opérationnel, la méthodologie **BFR** est caractérisée par l'organisation de **LAB** (abréviation de laboratoires) d'une durée d'environ 6 semaines, entre le gouvernement et le secteur privé pour définir les modalités de mise en œuvre des projets retenus pour un partenariat public-privé.

Il a, par ailleurs, rappelé l'importance du rôle que les **PME** doivent jouer dans les économies africaines, notamment en matière de création de richesses et d'emplois. Pour ce faire, il soutient que le rôle primordial de l'Etat est de mettre en place un cadre propice et attractif pour le développement du secteur privé.

Les résultats de Labs menés en Malaisie, à Oman, au Nigeria, au Sénégal et aux Caraïbes ont été partagés avec l'auditoire. Par exemple, au Sénégal, la méthodologie **BFR** appliquée dans le cadre de la structuration du projet de « création de trois agropoles intégrés » a permis l'identification de **26** projets privés pour un investissement de **90 Mds FCFA** et **4154** emplois attendus sur la période **2019-2023**.

En Malaisie, secteurs public et privé définissent ensemble les projets à financer.

Mme Bienvenue ANGUI, Directrice adjointe, Association Fédérale des Petites et Moyennes Entreprises Allemandes (**Mittelstand BVMW**), a commencé par souligner que **99.6%** des entreprises allemandes sont des **PME** et que **2700** champions cachés dans le monde sont allemands. Plus de **2000** rencontres entre **PME** sont organisées chaque année en Allemagne, ce qui facilite les échanges entre **PME** qui font également entendre leur voix.

Mme ANGUI a, par ailleurs, fait état des principales initiatives entreprises dans le cadre plus global de l'alliance **Mittelstand Alliance Africa** qui vise à réunir tous les acteurs pour notamment relayer les préoccupations des **PME** auprès des décideurs publics afin de renforcer le partenariat avec le secteur privé africain.

Cette volonté de l'Allemagne d'accompagner l'entrepreneuriat en Afrique s'est également traduite par la mise en place du « Compact with Africa » dans le but d'appuyer les pays africains à mettre en œuvre

les réformes pour créer un cadre propice aux affaires. Le gouvernement allemand a aussi mis en place un fonds d'un montant de un milliard d'euros pour accompagner les PME africaines sur les marchés internationaux.

M. Selim BORA, SUMMA (Turquie), a axé son intervention sur le partenariat entre son pays et l'Afrique, orienté dans le domaine des infrastructures structurantes. Il importe à ses yeux que les gouvernements accordent une attention particulière à la sélection des partenaires étrangers, à leurs diverses capacités ainsi qu'à leur engagement. Les avantages accordés à la multinationale dans le cadre des projets stratégiques doivent lui permettre de devenir un partenaire local, « un membre de la famille ».

M. Seydou Sy SALL, Délégué Général aux Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose, a fait le point sur les réalisations au niveau de la nouvelle ville de Diamniadio qui incarne un nouveau paradigme en rupture avec la formule classique des villes nouvelles faits par l'Etat., En plus de décongestionner Dakar, le pôle urbain cherche à se positionner comme une zone attractive aux investissements privés: La réalisation de ce projet a nécessité l'implication du secteur privé national et international (**80%** des investissements contre **20%** de la part de l'Etat).

L'Etat met en place un foncier aménagé (assainissement, électricité, .etc.), équipé et titré qui permet au secteur privé de lever des financements différents des modalités classiques du genre concession. Les engagements de l'Etat à louer les bâtiments construits par un privé (à ses propres frais), pendant une durée bien définie avant d'en être propriétaire, permettent aussi aux services de l'Administration publique de disposer des locaux neufs et parfaitement fonctionnels.

D'autres facilités fiscales permettent aux entreprises d'offrir des prix abordables pour les logements sociaux.

Les services financiers, juridiques, etc. complètent l'offre d'attractivité économique et résidentielle. Le regroupement des entreprises nationales leur permettrait de mutualiser leurs capacités techniques et financières pour gagner davantage de part de marchés dans la nouvelle ville.

M. BIN SULAYEM, Directeur exécutif Dubaï Multi Commodities Centre (DMCC), a axé son propos sur la riche expérience de la **DMCC** qui a connu une ascension fulgurante pour positionner **Dubaï** comme plateforme mondiale en matière de fret. Un des facteurs clés d'attractivité est la quête permanente de satisfaction des besoins des investisseurs des marchés cibles.

Cela a démarré par l'aménagement de bâtiments modernes à usage de bureaux et la mise à disposition d'une logistique adéquate. DMCC assure une présence effective sur le terrain et a recours intensif aux NTIC notamment les réseaux sociaux.

M. BIN SULAYEM a suggéré la méthode **SMART** à l'instar de ce qui se fait à Diamniadio et la lisibilité et la prédictibilité des politiques pour l'exploitation du potentiel de l'Afrique.

Les échanges entre le public et les panélistes ont permis de mettre en exergue les aspects suivants:

- L'importance du benchmark : l'Afrique, au vu de son niveau de développement, doit bien choisir les pays qu'elle considère comme référence ;
- La résolution de la problématique de l'accès des **PME** au financement ;
- La rigueur des critères de sélection (business plan, partenaires privé solides, etc.) pour le fonds allemand de soutien aux PME africaines ;
- La sous-capitalisation des PME qui freine leur accès aux marchés publics ;
- L'importance du transfert de technologie, de la formation et des sociétés mixtes pour développer une industrie locale et bâtir un écosystème autour des multinationales qui réalisent les infrastructures structurantes ;
- L'adaptabilité du concept de Lab pour examiner par toutes les parties les contraintes spécifiques à la concrétisation des projets d'investissement du secteur privé et ;
- Le traitement de la contrainte des critères de convergence relatifs à la viabilité de la dette : le contrat commercial limite ce risque car c'est le privé qui apporte l'essentiel des fonds.

Un partenariat public-privé plus étroit permettra aux politiques publiques d'être plus efficaces.

III.2. Thématique II : « Emergence et Inclusivité »

Session plénière « Comment le secteur privé peut-il contribuer à construire la croissance inclusive ? »

Mme Carolina SANCHEZ-PARAMO, Directrice Principale pour le Groupe Pauvreté et Equité, Banque mondiale, a, dans le cadre de son exposé introductif, fait remarquer que la réduction de la pauvreté a été moins rapide en Afrique que dans les autres parties du monde en développement. La croissance en Afrique a été portée par des secteurs intensifs en capital (mines, secteur financier, IT, etc.). S'y ajoute qu'en termes de conditions initiales, le renouveau de croissance intervient dans un contexte où les niveaux de pauvreté et d'inégalités sont élevés en Afrique.

Sur le chemin d'une croissance plus inclusive, les principaux obstacles systémiques sont relatifs : i) aux inégalités en dotations –notamment les infrastructures et services de base- et aux opportunités nées de l'essor économique dans les pays ; ii) aux difficultés d'accès aux marchés ; iii) à la faiblesse de l'intégration ; iv) à la vulnérabilité des économies africaines aux risques et ; v) les poids élevés du secteur informel et du secteur primaire.

Elle a, par ailleurs, indiqué que l'Afrique ne pourra pas sortir du cercle vicieux de transmission intergénérationnelle de la pauvreté et des inégalités sans, au préalable, avoir réglé les problèmes liés à l'accès aux marchés, nationaux et internationaux.

Le continent devra également disposer d'une stratégie de résilience économique efficiente à travers une bonne implication du secteur dans la priorisation des investissements, et de résilience des ménages vulnérables aux chocs.

Mme SANCHEZ-PARAMO a décliné trois actions prioritaires à réaliser pour une croissance soutenue et inclusive pour une réduction significative de la pauvreté à savoir : (i) des investissements pro pauvres, notamment en termes de capital humain et de capital social ; (ii) des infrastructures visant à accroître l'accès aux marchés de manière équitable d'adaptation aux chocs économiques et aux catastrophes (filets sociaux, de sécurité et d'assurance).

En sa qualité de discutant, **M. Assane MAYAKI, Directeur Général du NEPAD**, a axé son intervention sur les actions et les perspectives du **NEPAD** en vue de la « réduction de l'extrême pauvreté et des inégalités ». Il a mis en relief des faits stylisés, notamment la centralité de la nutrition pour la formation du capital humain, tel que cela ressort unanimement de la conclusion de dix prix Nobel d'économie à qui il a été demandé de lister les éléments critiques du développement des pays africains pour les cinquante prochaines années.

M. MAYAKI a préconisé le renforcement des filets de protection sociale et le développement de filières porteuses de croissance et d'emplois. Il est nécessaire de s'appuyer sur le gouvernement local et l'élite locale. De même, la recherche de l'optimalité de solutions de réduction de la pauvreté ne peut pas faire l'économie d'une approche régionale, au niveau des organisations sous-régionales et à l'échelle continentale.

En perspectives, **M. MAYAKI** a proposé des pistes de solutions pour faire jouer au secteur privé son rôle dans l'inclusion sociale et territoriale :

- Le développement de nouveaux moteurs de croissance avec un accent singulier sur les **PME** pour la création d'emplois décents ;
- Le renforcement de la gouvernance locale à travers la formation et le renforcement des capacités des élites locales ;
- La réduction des inégalités territoriales et une meilleure gestion de l'espace par l'intermédiaire d'une planification optimale des infrastructures urbaines et rurales ;
- La mise en œuvre coordonnée des projets et programmes dans les secteurs ;
- La co-production des politiques publiques avec le secteur privé et les populations et ;
- Le renforcement de l'intégration régionale.

Pour une croissance inclusive, il faut promouvoir les secteurs comme l'Agriculture et l'Industrie.

M. Cheikh KANTE, Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du **Plan Sénégal Emergent**, abordant la croissance inclusive autour des chaînes de valeur, a souligné que des réformes sont nécessaires pour une croissance inclusive, à savoir: i) mobiliser les ressources internes, ii) entreprendre des réformes visant la mise en place d'un cadre et un environnement des affaires favorable au développement des entreprises nationales iii) choisir de bons partenariats avec les PTFs autour des quatre piliers : transparence, cohérence, efficacité et redevabilité.

La volonté politique doit servir non seulement à construire les infrastructures mais également œuvrer à un système favorisant l'implication du secteur privé dans l'innovation.

M. KANTE a, par ailleurs, souligné la nécessité de prendre en compte dans les politiques publiques, les orientations définies aux niveaux régional et international, notamment, dans le cadre de la mise en œuvre des **Objectifs du Développement Durable (ODD)** et de l'agenda **2063** de l'Union africaine.

Mme Mame Khary DIENE, PDG **BIOESSENCE (Sénégal)**, a indiqué que les données statistiques révèlent que sur les **12 à 15 millions** de jeunes africains diplômés qui arrivent sur le marché de l'emploi, seulement **2% à 4%** sont absorbés par le secteur public et le privé formel.

Les jeunes doivent donc adopter une démarche d'entrepreneuriat. D'importantes opportunités existent pour les produits dérivés des fruits, légumes et produits forestiers, par exemple pour l'industrie cosmétique et l'agroalimentaire. La normalisation des produits dérivés peut être accélérée par les incubateurs industriels pour apprendre les procédés modernes et novateurs afin d'adapter la qualité aux exigences sur les marchés national et étranger.

Les investissements physiques ne sont pas onéreux. Par contre, il faut savoir chercher l'information sur la manière de transformer les produits primaires. L'accès à la technologie de transformation est facilité par les TIC. Les incubateurs technologiques sont à cet égard utiles surtout en milieu rural. L'amélioration de l'accès à l'information des entrepreneurs et une meilleure organisation des populations rurales, notamment en coopératives et en associations professionnelles contribuerait à l'inclusivité de la croissance.

M. Carlos MEDINA, Manager à la **Banque centrale (Colombie)**, a centré son intervention sur l'éducation professionnelle et l'éducation secondaire pour accroître les opportunités d'emplois pour les jeunes.

L'allocation budgétaire (de l'**Etat Colombien**) pour l'éducation professionnelle est de **1,5%** du **PIB**. Beaucoup d'efforts sont consentis pour un bon système d'information et de production statistique sur l'emploi. Le gouvernement cherche également à impliquer le secteur privé dans le financement de l'employabilité des jeunes. L'apprentissage école-entreprise est une réalité –trois mois d'étude et trois mois de stage en entreprise-. Les apprenants choisissent leur domaine et les écoles sont subventionnées par le gouvernement selon la finition des cours inscrits au programme des élèves et selon le taux d'insertion des diplômés après leur stage en entreprise.

Des résultats directs significatifs ont été enregistrés en termes de niveau d'emploi formel et de rémunération relative des jeunes employés dans l'entreprise, sans compter les autres effets

d'entraînement sur la consommation, la demande de crédits formels, etc. Les effets sur la réduction des inégalités sociales sont également visibles notamment en faveur des familles des bénéficiaires.

Les interventions du public ont principalement porté sur les problématiques de la contribution du secteur privé, considéré comme véritable moteur de la croissance inclusive, sur le sens de la relation inclusion-croissance, sur l'appui technique et financier des jeunes dans la transformation des produits agricoles, sur le financement des **PME** et de l'informel, l'innovation à travers la recherche endogène. En réponse, les panélistes ont, en substance, évoqué le caractère fondamental de la recherche et de l'innovation dans la compétitivité, lesquelles doivent se faire en priorité au niveau national, puis à l'échelle de l'Afrique.

Les incubateurs permettent également aux jeunes qui n'ont pas de machines et équipements propres d'utiliser les moyens mis à leur disposition (dans l'incubateur) pour produire et vendre ; cela est complété par le modèle de l'accélérateur qui permet de passer à l'échelle de la grande entreprise. Les media, ceux du secteur public notamment, doivent également montrer les modèles de réussite dans l'entrepreneuriat pour lutter contre le découragement des jeunes.

A chaque étape du cycle de vie de l'entreprise, doit correspondre une innovation. Il revient à l'Etat d'appuyer le secteur privé à mieux s'organiser. La **Silicon Valley**, référence mondiale en matière d'innovation, a vu le jour par l'investissement et la volonté des pouvoirs publics Américains.

Encadré : L'économie informelle et la Colombie

La formation professionnelle est un domaine prioritaire pour de nombreux pays, mais bon nombre de programmes ont tendance à être axés sur l'offre, et peu à l'écoute des besoins du secteur privé ou des opportunités émergentes. Carlos Medina a exposé en détail le programme bien entrepris par la Colombie : Youth in Action. Il s'agit d'un programme gratuit de formation professionnelle destinée aux jeunes, qui porte sur trois mois d'enseignement en classe, l'accent étant mis sur les compétences non techniques, suivis de trois mois de formation en cours d'emploi. La formation est dispensée par des établissements privés sélectionnés, qui sont incités à proposer des cours sur les compétences recherchées sur le marché du travail local. Les prestataires ne reçoivent pas la première tranche tant qu'une partie importante de la formation n'est pas terminée, et la dernière tranche dépend du placement des jeunes. Les évaluations indiquent une meilleure intégration dans le marché du travail, un meilleur accès au crédit, une réduction des transferts / subventions sociaux ultérieurs pour les jeunes ayant suivi ce programmes, une réduction de la violence, etc.

Panel : « Emergence, productivité du travail et création d'emplois : quels rôles pour le secteur privé ? »

Dans son exposé, **M. Lionel ZINSOU**, fondateur et Managing Partner de SouthBridge a relevé le paradoxe entre l'évolution de la croissance économique en Afrique avec la pauvreté, lié principalement aux difficultés d'accès à l'emploi, notamment pour les femmes et les jeunes.

L'Afrique a enregistré la deuxième croissance économique la plus forte au monde derrière l'Asie. Le taux de croissance du **PIB** est supérieur à la croissance démographique mais les inégalités et le chômage persistent.

M. ZINSOU a partagé des éléments de réflexion autour de ce paradoxe :

- La croissance démographique augmente le nombre d'exclus ;
- L'Afrique dispose d'une économie de rente, fermée donc non concurrentielle et de matières premières exportées sans valeurs ajoutées ;
- Les marchés africains sont de petite taille, fragmentés et non favorables à la dynamique d'une croissance économique inclusive ;
- Les investissements sont plus orientés vers des secteurs à haute intensité de capital sans impacts directs sur l'emploi et avec des externalités parfois négatives dans le temps ;
- La croissance est plus tirée par le secteur tertiaire (60% du PIB), alors que sa productivité est plus faible que celle du secondaire ;
- La formation professionnelle n'est pas suffisamment mise en adéquation avec les besoins du marché du travail et ne promeut pas non plus l'auto-emploi et ;
- Le financement pour l'entrepreneuriat des jeunes et femmes est encore insuffisant.



Pour l'émergence de l'Afrique, il faut un système éducatif performant qui délivre une formation de qualité

M. Pr Abdoulaye DIAGNE (Sénégal), a axé son intervention sur un système éducatif orienté vers l'emploi. Dans **35 ans**, une personne sur quatre dans le monde serait africaine.

Face à la poussée démographique, la question de l'éducation et de la formation des jeunes africains devient de plus en plus préoccupante.

M. DIAGNE a fait état des problèmes du système éducatif africain, notamment : (i) la faiblesse de la qualité des enseignements due à la faible qualification des enseignants et à leur manque de motivation ; (ii) l'inadéquation des curricula aux besoins du marché et des entreprises et ; (iii) les manquements dans le système de management du système scolaire et des universités et instituts de recherche. Les propositions d'amélioration de la qualité des systèmes éducatifs africains en tenant compte des besoins de nos économies sont de :

- Former et de recruter davantage d'enseignants qualifiés ;
- Mettre en place un système performant de formation continue des enseignants ;
- Réformer le management du système éducatif ;
- Réviser régulièrement les curricula afin de les adapter aux besoins du marché du travail et aux nouvelles connaissances et compétences de base ;
- Généraliser l'utilisation des technologies numériques dans tout le système éducatif et ;
- Transférer plus de prérogatives en matière d'éducation et de formation professionnelle aux autorités locales et aux communautés.

M. Paul GINIES, Directeur du Centre des métiers de l'électricité (Côte d'Ivoire), a indiqué que l'offre éducative est statique en Afrique. Selon lui ,le niveau de croissance, relativement fort, que connaît le Sénégal depuis 2015 n'a permis autant de créer suffisamment d'emplois afin de réduire le taux de chômage et les inégalités sociales. Les difficultés sont liées notamment : (i) à l'accès et aux coûts relativement élevés du crédit.

M. GINIES a, par ailleurs, estimé qu'il est impératif de réduire les coûts de la formation, et d'adapter les programmes aux mutations socioéconomiques mondiales. Il faut également inclure, depuis l'enseignement primaire, les méthodes et techniques de prédisposition à l'entrepreneuriat et à l'auto-emploi.

M. Pape Amadou SARR, Délégué général à l'entrepreneuriat rapide (Sénégal), a d'abord, fait état des raisons de la création de sa structure. Selon lui, la forte croissance que connaît le Sénégal n'a pas permis pour autant de réduire le taux de chômage et les inégalités sociales.



Les difficultés sont liées, notamment : (i) à l'accès et au coût relativement des crédits ; (ii) à l'accès à la commande publique pour les PME ; (iii) au manque d'incitation et d'information pour les processus de formalisation ; (iv) à la complexité des procédures fiscales et ; (v) au manque de formation et de compétence en matière d'entrepreneuriat. C'est pour faire face à cette situation que le président **Macky SALL** a créé la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide dédié aux jeunes et aux femmes porteuses de projets, pourvu qu'ils respectent un certain nombre de critères fixés en rapport avec les orientations des politiques sectorielles du **Plan Sénégal Emergent**.

La **DER** est une opportunité qui devrait permettre aux bénéficiaires d'avoir des ressources financières indépendamment des institutions et établissements traditionnels de microfinance. Les instruments financiers utilisés par la **DER**, sont entre autres, le crédit, la garantie, la prise de participation et le matching fund.

M. Issa FAYE, Directeur de Développement Impact, Société Financière Internationale (Banque mondiale), a axé son intervention sur la nécessité de créer une dynamique technologique qui conduit et intègre le continent africain dans la quatrième révolution industrielle, marquée par l'évolution fulgurante du numérique.

Au rythme des mutations économiques et technologiques, les compétences dans la plupart des pays africains deviennent obsolètes et le besoin de nouveaux types de profils s'intensifie.

L'Afrique a besoin d'une main d'œuvre dotée d'une intelligence socio-émotionnelle et la solution doit passer par la formation des jeunes en sciences et en technologie pour mieux faire face aux mutations occasionnées dans les activités économiques et financières par le développement du numérique. Une formation continue adaptée doit être assurée à tous les niveaux pour renouveler les compétences afin de permettre aux employés de se maintenir dans la durée.

A la suite des interventions des panélistes, les points de discussions ont porté principalement sur : (i) la convertibilité des employés et le renouvellement des compétences pour une conformité de l'employabilité avec les exigences de la modernisation et des mutations des systèmes de production ; (ii) le défi de la mobilisation des ressources financières nécessaires pour assurer une éducation de qualité à tous les niveaux ; (iii) la valorisation de certains métiers tels que l'artisanat et la couture et ; (iv) le financement de l'entrepreneuriat créateur de croissance et d'emplois et non de l'entrepreneuriat de subsistance.

En conclusion, le modérateur a invité tous les leaders africains (chefs d'États et d'institutions financières, dirigeants d'entreprises) à l'afro-optimisme, à la combinaison de l'urgence (pour faire face aux problèmes de subsistance) et de l'émergence (qui nécessite une vision claire et ambitieuse) et à la réconciliation de la technologie et de l'innovation avec les systèmes éducatifs et les techniques de production.

Panel : « Émergence et inclusivité : quels secteur privé pour quels marchés ? »

Ce panel a commencé par une conférence introductive du PNUD présentée par **M. Tomas SALES, Private Sector Director (PNUD)**.

Cette présentation a porté sur la présentation du business inclusif comme étant un moyen de jonction entre secteur privé et inclusivité.

Dans un premier temps, **M. Sales** a soutenu que le **business inclusif** ou l'entreprise inclusive peut être compris comme étant un modèle d'entrepreneuriat qui intègre les individus au bas niveau de revenu dans la chaîne de valeur des entreprises.

L'Afrique présente des modèles innovants d'entreprises inclusives

Monsieur Sales a, face aux défis (défaillance de l'environnement politique et juridique, déficit d'infrastructures, difficultés d'accès à l'information et au financement), explicité différents leviers pour le développement du business inclusif : l'information, l'investissement, les incitations et les infrastructures supports.

En second lieu, **M. SALES** a formulé les recommandations suivantes pour le développement des entreprises inclusives en **Afrique** :

- Mettre davantage l'accent sur les réformes favorisant le climat des affaires en ciblant plus les jeunes, les femmes, les **PME** et le **TPME** ;
- Sensibiliser le secteur privé et le gouvernement sur les enjeux du business inclusif ;
- Mettre en œuvre des actions collaboratives et innovatrices ;
- Créer un centre d'excellence du business inclusif en Afrique en partenariat avec le PNUD et l'UA que le Sénégal et de la Tunisie sont intéressés à abriter.

M. Bagore BATHILY, DG et fondateur de la laiterie du Berger (Sénégal), a commencé son propos par rappeler que la réponse aux besoins du bas de la pyramide ou aux personnes à faible niveau de revenu, a été le leitmotiv des grandes innovations telle que la microfinance.

Il a réalisé que l'élevage est le plus souvent pratiqué pour la vente de bétail et comme outil d'épargne, mais que la production de lait n'a jamais fait l'objet que de très peu d'opérations commerciales, faute de connexion au marché. Constant que près de **30%** de la population sénégalaise vit de l'élevage dans des conditions de vie très difficiles. Il a trouvé absurde que le Sénégal importe **90%** du lait consommé

sous forme de lait en poudre, alors que 30% de la population sénégalaise -soit **4 millions** de personnes- vit exclusivement d'élevage. Il résume sa passion en un concept : « Nous achetons aux plus pauvres pour revendre aux plus riches, mais avec une démarche équitable ! ».

L'entreprise inclusive doit donner plus d'opportunités aux personnes qui sont au bas de la pyramide en leur permettant de s'améliorer. Cela va au-delà de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Pour y arriver, **M. BATHILY** a aussi souligné l'importance des incubateurs et des fonds d'investissement social.

M. Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO, a souligné la faiblesse du taux de bancarisation au sein de zone **UEMOA** et prôné la promotion des systèmes financiers décentralisés pour permettre, aux **PME/PMI** et aux ménages d'avoir un meilleur accès aux crédits à des coûts soutenables.

M. le Gouverneur a ensuite parlé des différents leviers à travers lesquels l'inclusion financière influence la croissance et l'émergence inclusive.

Il met en avant le rôle de la banque centrale, sur le développement de l'inclusion financière, à travers trois points majeurs :

le développement de la microfinance, le développement des services financiers et le financement des **PME**. En ce qui concerne la microfinance, **M. KONE** a montré, chiffres à l'appui, l'impact des réformes de la **BCEAO** en matière de création de sociétés, de souscription à la monnaie électronique, de transactions et de dépôts et crédits bancaires. La **BCEAO** a également essayé de trouver une articulation entre les banques et les opérateurs téléphoniques. Concernant le financement des **PME**, il a indiqué que la **BCEAO** a mis en place un dispositif de protection et de veille pour la promotion des **PME**.

M. Chritian JAHN, Directeur exécutif de iBAN (Allemagne) a commencé par dire que son organisme cherche à créer les conditions de reproduction des modèles de réussite d'entreprises inclusives. Dans un cadre de dialogue public-privé, le groupe **iBAN** a servi de support consultatif dans le développement des entreprises inclusives dans les pays de l'Asie du Sud-Ouest.

M. JAHN a proposé l'intégration des entreprises inclusives dans les programmes universitaires et les institutions de l'enseignement supérieur en Afrique.

M. Walid ABDELWAHAB, Directeur général, Complexe Programme pays (Banque islamique de Développement), a signalé que les crédits à eux seuls ne suffisent pour transformer l'économie. Il a estimé qu'il est impératif de transformer les institutions financières pour transformer les économies des pays en développement.

A cet effet, il a estimé que les programmes d'interventions doivent intégrer le secteur privé, les jeunes et les femmes. Les trois axes de réformes sont : i) mobilisation des ressources pour un meilleur accès aux capitaux, ii) intégration des secteurs publics et privés dans les chaînes de valeur mondiales et iii) concentration sur les pays prioritaires pour une livraison efficace des projets.

Les principales leçons ci-après ont été tirées des échanges entre les panélistes et le public :

- Associer au dialogue les cibles de l'inclusion en les informant sur les opportunités existantes : à cet égard, la communication peut être globale (Etat) et/ou ciblée (structures d'encadrement);
- Étendre les lignes de crédit et autres garanties publiques pour les PME pour partager les risques et faciliter l'accès à des taux bonifiés inférieurs à ceux des banques commerciales ;
- Adapter le cadre réglementaire des institutions de micro financement aux réalités locales et aux formes historiques de prêts en Afrique, en n'occultant pas les standards modernes pour élargir leurs possibilités de refinancement à l'international ;
- Explorer d'autres formes innovantes de financement : value change financing, crowd funding, etc. ;
- Innover sans cesse chez les **PME** africaines pour mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur et offrir des opportunités d'emplois aux jeunes qui arrivent sur le marché.

Panel : « Emergence et développement territorial : valorisation des potentialités existantes, équité et résilience. Quel rôle pour le secteur privé »

La promotion des ZES permet d'attirer les entreprises dans certaines régions et d'y stimuler le développement économique.

M. Andres R. POSE, Professor LSE et Conseiller spécial pour l'UE et d'autres pays, a souligné que le rôle de l'Etat dans le déploiement du secteur privé à l'échelle du pays pour une prospérité partagée. Il serait souhaitable d'œuvrer à améliorer la qualité de la gouvernance non seulement au niveau central, mais également à l'échelle des collectivités locales pour des succès dans des espaces réservés tels que les zones économiques spéciales. Toutefois, l'octroi de facilités (**fiscalité, flexibilité du code du travail, etc.**) doit être calibrée et l'offre dans les **ZES** adaptée aux particularités locales

M. POSE a également montré l'importance de la proximité avec un grand centre urbain de consommation et, plus généralement, le dynamisme des marchés de consommation.

M. Souleymane J. DIOP, Diop, Ministre chargé de suivi du PUDC (Sénégal), a noté que, pour corriger les disparités territoriales notées, le Gouvernement a mis en œuvre le PUDC dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural à travers la fourniture des services de base et la dotation en infrastructures et équipements productifs pour l'exploitation des opportunités. Evoquant les principaux résultats enregistrés durant la première phase,

M. DIOP a indiqué que le programme a notamment permis à plus de **800 000** nouvelles personnes en milieu rural de bénéficier d'un accès en eau potable, contribué à l'amélioration significative de l'accès à l'électricité en milieu rural et à l'aménagement de pistes rurales pour la mobilité des populations et l'écoulement de la production locale.

Le PUDC a ainsi permis de développer beaucoup d'activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes.

M. Marc LIEW, Directeur adjoint, Département Afrique (Singapour), a souligné l'importance d'un cadre institutionnel suffisamment transparent et d'un processus de planification participative à trois niveaux : local, régional et national.

Tous les plans de **Singapour** visent prioritairement une économie compétitive et créatrice d'emplois et prennent en compte tous les aspects liés au développement durable.

Ces trois piliers sont encadrés par une gouvernance urbanistique. Les informations relevant de la responsabilité des entités d'exécution ou de réalisation sont mises à la disposition du public. L'implication du secteur privé se fait à travers un partenariat gagnant-gagnant.

S'agissant des sources de financement des projets et programmes publiques, **M. LIEW** a souligné l'adoption d'une politique fiscalité prudente, incitative et transparente avec de nombreuses pratiques incitatives (une baisse de **10%** à **15 %** de l'impôt si le paiement est fait en ligne trois jours avant la date butoir) et la centralisation de toutes les recettes dans les caisses de l'Etat centrale.

M. Alain EBOBISSE, Directeur général du fonds **Africa50**, a fait état du déficit de **100 milliards** de dollars par an noté sur la période **2013-2018** pour le financement des infrastructures en Afrique. L'investissement dans le gaz naturel peut accélérer l'industrialisation de l'Afrique.

C'est pourquoi **Africa50** cherche à résoudre les problèmes de stockage et de transport afin d'améliorer l'électrification du monde rural ainsi que la fourniture en énergie des industries en Afrique. **Africa50** s'efforce de mettre en place, avec les gouvernements, des fonds d'amorçage des projets dans les territoires les plus éloignés des centres urbains.

La promotion de l'économie bleue, c'est-à-dire le développement des activités économiques maritimes, a été proposé comme un excellent facteur d'inclusion territoriale car 90% des pays africains sont des Etats côtiers.

M. Abroulaye FOFANA, Secrétaire permanent du Conseil interministériel de l'Action de l'Etat en Mer (Côte d'Ivoire), a noté que près de **90%** des pays africains ont un littoral dont le potentiel est sous exploité. Même les pays non côtiers ont des lacs regorgeant de potentialités.

Au titre des défis majeurs au développement de l'Economie bleue, **M. FOFANA** a noté, entre autres : (i) la délimitation des frontières entre pays ; (ii) l'évaluation des ressources à l'intérieur de ces territoires ; (iii) la sécurisation des territoires. Il a préconisé un ancrage politique de haut niveau au plan national et, au niveau de l'Union africaine, la mise en place d'une stratégie commune en vue de la promotion de l'Economie bleue à travers son intégration dans les politiques de développement au-delà

Les échanges entre les panélistes et le public ont permis de s'interroger sur les points ci-après :

- L'apport des différents programmes -présentés par les panélistes- à l'équité et à la résilience

17, 18 et 19 janvier 2019

dans les territoires et les modalités de collaboration avec le secteur privé : la recommandation a porté sur l'érection d'un écosystème propice à l'implication du secteur privé ;

- La croissance africaine est en général portée par une faible partie des territoires. Dans le cas où elle est créée par les provinces (mines, agriculture, etc.), les autochtones n'en bénéficient pas assez ;
- Les gouvernements centraux doivent mieux soutenir les collectivités dans la mise en œuvre des politiques locales, et associer les populations et les élus locaux à la conception des politiques territoriales ;
- Des champions mondiaux ont pris racine dans des villes ; les talents dans les centres autres que les grandes villes sont à encadrer, pour peu que le secteur privé lui-même s'y organise mieux pour mieux exploiter les potentialités des territoires ;
- Préserver les potentialités du littoral contre notamment l'exploitation anarchique par les populations elles-mêmes et parfois abusive par les multinationales.
- Utiliser les nouveaux fonds de garanties internationaux contre les risques climatiques pour renforcer la résilience des populations.



IV. EVENEMENTS SPECIAUX

IV.1. Lancement du réseau africain des Delivery Unit

IV.1.1 Synthèse des échanges

A. Présentation des expériences

i. Malaisie

La **PEMANDU** est la **Delivery Unit (DU)** de la Malaisie mise sur pied en **2009** au sein du Cabinet du Premier Ministre. Elle s'est appuyée sur une démarche méthodologique axée sur l'approche **BFR** avec 8 étapes clés.

Elle a permis l'obtention de résultats probants notamment l'augmentation de **35%** du Produit National brut, la création de **2,68 millions** emplois, et la réduction de la pauvreté de **4%** à **0,4%**.

La leçon qu'on peut apprendre de l'expérience de la **PEMANDU** est qu'il existe deux types de **DU** :

- Les **DU** médiocres : des outils de suivi mais sans introduction de nouvelles méthodes de travail ni une transformation du pays ;
- Les **DU** réussies : des outils modernes de suivi, introduction de nouvelles méthodes de travail et synergie avec le Gouvernement pour une transformation de l'administration et de l'économie.

Les principaux facteurs clé de succès d'une **D.U** sont relatifs au Leadership, à la nécessaire priorisation des actions, à l'approche Labs, à la sincérité des budgets et enfin à la communication pendant tout le processus (de l'idée des projets à leurs évaluations).

ii. Kenya

La DU du Kenya a été construite en prenant en compte les caractéristique suivantes :

- L'âge moyen relativement jeune du service public et de la majorité de la population ;
- L'influence et le leadership des populations ;
- La dualité entre politique et bureaucratie ;
- L'exigence du respect des engagements des élus ;

Les leçons apprises sont relatives (i) au défi que constituent l'institutionnalisation de la bureaucratie et la délicatesse du service public, rendant difficile la mise en œuvre des dynamiques de changement, (ii) à la nécessité de prendre en compte la capacité des administrations à délivrer souvent à une célérité moindre que les aspirations politiques, (iii) au choix du moment où la DU doit intervenir dans le processus, et (iv) au choix de la structure qui doit porter les résultats.

L'intervention de la DU du Kenya s'est faite sur la base des quelques principes suivants :

- Identification et isolation des problèmes ;
- Identification précise des responsables des problèmes ;
- Connaissance des structures avec lesquelles la DU travaille, en d'autres termes la connaissance des réalités sociologiques internes à ses structures.

iii. Sénégal

La mise sur pied du Bureau Opérationnel de Suivi (**BOS**), la DU sénégalaise est partie du constat qu'il y avait un besoin d'un nouvel état d'esprit pour assurer la cohésion autour du PSE dont le dispositif s'est largement inspiré de benchmarking.

Les concepts de redevabilité et de focus devaient également être pris en compte.

C'est ainsi que fut extraits du Plan d'Actions Prioritaires 1 constitué de près de 600 projets, un portefeuille d'actions phares constitué de 27 projets et de 17 réformes sur lesquels tout le focus nécessaire devait être porté pour diligenter leur mise en œuvre.

L'intervention du BOS dans l'écosystème étatique a permis la réduction du délai de résolution des contraintes d'un an à trois mois en moyenne grâce à son approche « problem solving ».

Les principaux points faibles identifiés sont relatifs à l'alignement du budget aux priorités qui n'est pas toujours parfait et au manque de maturation de certains projets surtout ceux nécessitant une implication du secteur privé.

Aujourd'hui, le défi à relever est celui du passage de la 1ère génération DU à la seconde génération.

Les leçons et recommandations qui peuvent être tirées de l'expérience du BOS sont les suivantes :

- Une DU doit être robuste et apte à pouvoir être au service de l'administration ;
- Les informations fournies par la DU doivent être fiables ;
- Elle ne doit pas faire à la place des autres.

iv. Togo

Au **Togo**, la nécessité d'une adaptation culturelle du dispositif a été à la base lors de la création de la DU. Celle-ci s'appuie toutefois sur des repères fondamentaux universels pour toute DU :

- Le nécessaire lien entre vision stratégique, problèmes opérationnels et ajustement ;
- Le développement de relations de proximité entre la DU et les responsables des projets ;
- La crédibilité vis-à-vis des autorités et du public.

Les recommandations issues de l'expérience de la DU du Togo sont relatives :

- D'abord à la Communication par laquelle ceux qui exécutent les projets doivent être mis en avant ;
- à la nécessité de développer une culture de la performance au quotidien et du relativisme qui requiert un mental exigeant (force mentale et sponsoring politique fort).

v. Bénin

Au **Bénin**, la DU a été mise en place pour constituer un pôle de compétence à côté du Gouvernement. Elle devait contribuer à identifier les freins à la mise en œuvre des projets par l'administration et à lever à travers la proposition et la mise en œuvre de réformes.

Le périmètre de la DU béninoise est constitué d'un portefeuille de 45 projets phares d'un coût de **9 000 Mds FCFA** et de **77** réformes phares.

Le dispositif de mise en œuvre de la stratégie d'émergence est articulé comme suit :

- Définition des stratégies par les Ministères sectoriels ;
- Exécution des 45 projets par des agences dédiées
- La DU est non impliquée dans l'exécution des projets, mais s'assure que les bonnes décisions sont prises notamment au plan budgétaire ;
- Pilotage des réformes par la DU ;

Une condition de pilotage réussie est la clarification du rôle des parties prenantes. Et s'agissant de l'implication du secteur privé qui est un acteur de développement, l'Etat doit être facilitateur.

B. Échanges avec le public

Les échanges entre les panélistes et le public ont porté sur les problématiques liées à la taille des DU pour une efficacité optimale, le rôle du secteur privé dans la création et le fonctionnement de telles structures, le pilotage des projets non prioritaires, à savoir ceux hors du périmètre des DU.

En réponse, les panelistes ont souligné que la taille d'une DU doit être définie sur la base du poids du portefeuille de projets à délivrer.

A ce titre, une DU ne doit pas être déployé avant que le programme de projets, réformes, et/ou initiatives clés ne soit pas défini et validé. Ils ont également rappelé que le dispositif de DU est transposable au secteur privé ainsi qu'à tout organisme désireuse de mettre en place un mécanisme de pilotage efficace capable de garantir un certain niveau de performance dans la mise en œuvre d'initiatives à fort impact.

Quant au pilotage des projets non prioritaires, à savoir ceux hors du périmètre de la DU, le cas de la Malaisie a été cité avec la mise en place de dispositif de suivi secondaire au niveau des ministères sectoriels pour le suivi des projets en question.

IV.1.2 Lancement officiel du Réseau africain de D.U.

Le Directeur Général du **BOS** a adressé ses remerciements aux Unités de coordination des politiques d'urgence présentes, aux partenaires techniques et financiers, aux Chefs de projets du PSE et aux participants.

Il a rappelé que l'évènement spécial des **DU** de la **CIEA III** est une réponse à la recommandation de la **CIEA II** relative à la mise sur pied du Réseau africain des Delivery Unit.

Il a ensuite présenté les objectifs poursuivis par le Réseau qui se veut un cadre de collaboration formelle :

- Partage des meilleures pratiques ;
- Facilitation des partenariats ponctuels en matière de renforcement de capacités ;
- Veille sur la cohérence des orientations stratégiques des programmes de développement des pays concernés et ;
- Publications périodiques d'études de cas et de réflexions sur les solutions innovantes de mise en œuvre efficace de programmes de transformation économique ;

Il a enfin évoqué les prochaines étapes dont la publication, durant le second semestre 2019, d'un document de synthèse des travaux de la CIEA III relatifs aux problématiques de pilotage de la mise en œuvre des plans d'urgence, et la tenue, durant le troisième trimestre 2019, d'une rencontre au Kenya pour l'adoption d'une feuille de route détaillée et la mise en place des organes de gouvernance.

IV.2. Espace budgétaire

Cet évènement spécial co-organisé par le **PNUD**, l'**OCDE** et le **FMI** portait sur la mobilisation des ressources fiscales pour financer les plans d'urgence en Afrique.

Les panélistes se sont penchés sur les questions relatives : (i) à la faible capacité de mobilisation des ressources intérieures ; (ii) à la faible base d'imposition ; (iii) aux exonérations d'impôts et exemptions inutiles ; et (iv) au rôle joué par les multinationales dans la fuite fiscale, l'érosion de la base fiscale et le transfert de bénéfices, en particulier dans les industries extractives.

Les principes suivants doivent être présents lors des processus de réformes fiscales :

- Simplicité et intelligibilité de la législation fiscale et des règles d'application quel que soit le niveau d'éducation des acteurs économiques ;
- Inclusivité sous l'angle de la concertation avec le secteur privé et le secteur informel dans les réformes, et développement du civisme fiscal, et ;
- Efficacité dans la fonction de mobilisation des réformes.

L'OCDE, le FMI et le PNUD, qui collaborent étroitement pour aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de mobilisation des ressources intérieures, ont présenté leurs modalités d'interventions particulières et collaboratives.

Ces PTF appuient les pays en développement qui en font la demande à travers l'AT pour les contrôles fiscaux complexes : mines, banques et assurances, télécommunications. Les PTF procèdent de manière coordonnée avec le gouvernement. Un diagnostic est d'abord fait avec les autorités sur les besoins et sur le dispositif fiscal existant dans le pays ; puis un programme est défini et mis en œuvre avec les autorités. Les exonérations fiscales (plus de 5% dans la plupart des pays en développement) doivent être bien documentées, notamment en termes d'impacts économiques et sociaux afin que les exemptions aillent aux véritables ayants droit. Des études empiriques ont montré que les dépenses fiscales n'attirent pas les investissements directs étrangers.

Le projet BEPS cherche à remodeler le système fiscal international.

Quinze mesures ont déjà été mises en œuvre –à la fois dans les pays riches et les pays en développement pour lutter contre les pratiques d'évitement fiscal des multinationales. L'initiative dénommée Inspecteurs des impôts sans frontières (TIWB) est à ce égard un levier de renforcement des capacités. Ça aide également les entreprises en ce qu'elles seront assujetties aux mêmes règles fiscales dans tous les 125 pays qui adoptent le projet BEPS et améliore l'environnement des affaires. Il est important de noter que le transfert des compétences fait largement appel à la coopération Sud-Sud étant donné les nombreux succès enregistrés dans bon nombre de pays africains en matière de mobilisation des ressources fiscales.

Le cadastre fiscal doit également être davantage exploré pour exploiter tout le potentiel de la fiscalité foncière. A l'instar du Sénégal pionnier en Afrique, les TIC peuvent également améliorer les ressources intérieures. En plus de la formule dite e-tax pour les entreprises, l'utilisation du téléphone offre des solutions souples pour les usagers qui n'ont pas accès à internet.

Au niveau local, il est noté une faible capacité à collecter les impôts ; la collecte se fait en général au niveau central et s'ensuit un transfert. Il importe alors de renforcer l'assistance technique pour améliorer les recettes au niveau des collectivités locales.

En tout état de cause, le développement du civisme fiscal va aussi de pair avec la bonne utilisation par le gouvernement des ressources et une motivation du personnel des administrations fiscales et douanières assujetties à des cibles de résultats.

IV.3. Think Tank africains

Les différentes interventions ont permis de définir le rôle des **Think Tank (TT)** comme des acteurs d'intermédiation entre le politique et la société. Ainsi, les **Think Tank** ont pour rôle de proposer des solutions aux problèmes rencontrés par différents acteurs ou à des questions sociétales. Les TT devraient aider à formuler des politiques et des solutions aux problèmes posés par le Secteur Privé (SP).

La relation entre les TT et le secteur privé a été analysée essentiellement sous deux rapports : (1) l'indépendance des TT quant à ceux qui les financent pour garder leur crédibilité et (2) le nécessaire engagement des entreprises pour financer les TT. La question de la crédibilité telle qu'abordée montre la confusion entre des centres de recherche universitaires et des TT qui ont pour vocation d'influencer les politiques publiques selon leur propre vision. Alors que les centres de recherche universitaires se soucient de la validité scientifique de leurs travaux, les TT utilisent les résultats de la recherche académique pour influencer les politiques publiques ou peser sur le débat public. Il n'en demeure pas moins que le rôle d'intermédiation des TT a été souligné comme pourvoyeur de biens publics indispensables au dialogue public-privé. Aussi, la nécessité de fonder les politiques publiques sur des données probantes reste un des enjeux fondamentaux de l'action des TT.

Quant à la problématique du financement des TT en Afrique, il a été souligné la nécessité de mener une réflexion sur l'approche RSE (responsabilité sociale des entreprises) des entreprises afin qu'elle prenne en compte l'action des TT et faciliter leur financement par ce biais.

Les TT devraient faire des efforts pour mieux connaître les entreprises et articuler leur démarche à celle de recherche du profit de ces dernières afin d'attirer leur financement. La connaissance du monde des affaires, le développement de services de conseils aux entreprises, une expérience dans le secteur privé sont autant d'éléments nécessaires aux TT pour partager un langage commun avec le SP afin que ce dernier consente à financer une réflexion publique indispensable à l'évolution de la société.

Un des enjeux de cette relation demeure, par ailleurs, lié à l'accès aux informations détenues par les entreprises qui sont utiles à la réflexion publique. Les TT ont un rôle primordial à jouer pour rendre accessible la connaissance et les informations détenues par le secteur privé dont le rôle et l'action ne sont pas souvent de les traiter sous forme de biens publics intellectuels.

Cette appréciation a entraîné le questionnement du rôle de l'entreprise dans la société et à poser la question à savoir : jusqu'où une entreprise privée est privée ? Aussi, l'appréciation du SP de son rôle dans la société est indispensable pour intégrer les TT parmi les acteurs qui nécessitent leur soutien pour porter les évolutions sociétales impliquées par les espaces d'engagement de l'entreprise et ses impacts sociétaux, économiques ou environnementaux.

Les enseignements majeurs se déclinent comme suit.

Il existe un véritable gap en termes de recherche pour le secteur privé africain, dont les besoins en la matière ne sont pas bien pris en compte par les universitaires ou les centres de recherche. Les Think Tank peuvent dès lors combler ce gap en jouant un rôle d'intermédiation de problématiques qui concernent le secteur privé, mais le transcende dans l'espace public. Pour ce faire, il y a une réelle nécessité, pour les états, le secteur privé et les Think Tank, de dialoguer de manière continue, grâce notamment à la mise en place d'une plateforme avec les secteurs public et privé.

Pour construire des partenariats solides avec le secteur privé : (i) les Think Tank doivent être crédibles ; (ii) il est nécessaire de mettre en place des plateformes de dialogue Think Tank-Secteur privé, et d'y intégrer le secteur public.

Beaucoup de grandes entreprises africaines sont capables de soutenir la réflexion publique. Il faudrait toutefois que les Think Tank parlent le même langage que le secteur privé, et qu'ils mettent leurs actions en synergie pour pouvoir mobiliser des financements auprès du Secteur Public.

Les Think Tank africains devraient et pourraient être financés par le secteur privé. Ils doivent, pour ce faire, mettre leurs actions en synergie afin de produire des solutions utiles et utilisables.

A l'instar des Think Tank américains, ceux africains doivent intervenir dans le conseil pour avoir les moyens de s'autofinancer et de maintenir/attirer les talents dont ils ont besoin pour se développer

Les Think Tank africains devraient moins répondre aux standards occidentaux et plus se focaliser sur les problématiques des entreprises africaines.



V. CLOTURE ET RECOMMANDATIONS

V.1. Cérémonie de clôture

Dans son allocution de clôture, **M. le Premier ministre de la République du Sénégal**, son excellence **Mahammed Boun Abdallah DIONNE** a insisté sur la nécessité pour les autorités africaines de passer à l'action après toutes ces conférences tenues de part et d'autre.

”Nous avons fait beaucoup de conférences mais, si on continue d'en faire sans des actions concrètes, c'est parce qu'il y a quelque chose qui coince. Je pense que le problème que nous avons aujourd'hui, c'est le pragmatisme. Nous avons beaucoup réfléchi et les modèles sont là”, a-t-il indiqué.

M. le Premier Ministre a, aussi, évoqué la nécessité et l'importance, pour les pays africains, particulièrement le Sénégal, d'avoir des parcs industriels si on veut aller vers l'émergence. Le chef du gouvernement sénégalais a, par ailleurs, profité de l'occasion pour s'insurger contre l'insuffisance, voir même l'absence, dans certains pays africains, de technologies nécessaires pour la confection de certains produits.

Il a, en guise d'exemple, indiqué que « même pour les boutons, la majeure partie des pays africains les importent, car ils n'ont pas la technologie pour en fabriquer. Il en est de même pour les couteaux, les cuillères, les clous et autres articles ne nécessitant pas la technologie de pointe ». A ce rythme l'émergence peut prendre du temps, a-t-il ajouté.

Se prononçant sur le rôle que le secteur privé africain doit jouer sur l'émergence de l'Afrique, **M. DIONNE** a d'abord fait état des opportunités du continent en matière commerciale. Selon lui, sur une population mondiale d'environ **un milliard d'individus**, l'Afrique compte plus de **300 millions** de consommateurs de biens tels que des téléviseurs, des véhicules, en ne citant que ceux-là. Ainsi, regrette le Premier Ministre du Sénégal, le secteur privé n'a pas profité de ces **300 millions** d'africains, en ne prenant pas assez de risque pour investir dans la production de ces types de biens de consommation à grande échelle. Mais il y a encore des efforts à faire, même le secteur public a beaucoup fait, il faut que le secteur privé prenne le relais, a-t-il ajouté.

Poursuivant son argumentaire, M. le Premier Ministre a indiqué que le secteur privé africain doit développer des champions d'industrie dans les secteurs à haute capacité de main d'œuvre et de création de richesse. Pour cela, il doit prendre des initiatives et saisir les opportunités pour la satisfaction de la demande locale. De telles initiatives permettront à l'Afrique d'arrêter d'importer des produits tels que les clous et les cuillères.

Parlant du Sénégal, M. le Premier Ministre a affirmé qu'en plus de la nécessité du renforcement en technologie, le pays a aussi besoin d'ouvriers et d'artisans qualifiés. Selon lui, le Sénégal a beaucoup

d'intellectuels dans les disciplines littéraires. Cependant, il y a très peu d'ouvriers qualifiés dans certains métiers comme les ferrailleurs, les plombiers, les soudeurs métalliques formés selon les standards modernes.

Certes, l'Etat du Sénégal a beaucoup fait, mais il faut que le secteur privé national prenne le relais, des concessions et des risques. Des actions concrètes ont été réalisées avec succès dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du PSE.

À ce titre, Il a cité le parc industriel intégré de Diamniadio, les travaux du Train Express Régional (TER) et les autoroutes à péage qui sont des sources de création d'emplois et de richesse ; le secteur privé doit entreprendre des initiatives pareilles pour prendre le relais.

Dans un autre registre, **M. DIONNE** a déploré l'obligation de visas imposés par certains pays africains pour la circulation des personnes au sein du continent. Une telle situation ne milite pas dans le sens de faciliter le processus d'intégration régionale nécessaire et indispensable pour l'émergence du continent africain.

En conclusion, M. le Premier Ministre a souligné qu'il y a un certain nombre de problèmes sur lesquels, au-delà des grandes conférences, il faut que le secteur privé et les Etats aillent dans le sens de leur règlement afin de trouver des solutions durables les plus adéquates.

En outre, Il a assuré à l'ensemble des participants à cette rencontre, ainsi que qu'à la communauté internationale, que toutes les recommandations issues de la CIEA III seront suivies pour une mise en œuvre effective. En ce qui concerne le Sénégal, la mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers.



V.2. Recommandations

À l'issue des échanges, la conférence de Dakar a émis les recommandations suivantes à l'endroit des acteurs.

Les Etats sont invités à :

- Mettre en place les conditions d'une stabilité politique, institutionnelle, et sécuritaire et à bâtir une Vision à long terme partagée qui transcende les mandats politiques ;
- Maintenir les efforts en matière de réforme de l'environnement des affaires, de réalisation d'infrastructures de soutien à la production et de connexion aux marchés, ainsi que de formation afin de garantir l'employabilité des jeunes ;
- Accorder une attention particulière aux réformes fiscales, en vue d'une meilleure mobilisation des ressources internes et ;
- Favoriser l'avènement de champions nationaux et régionaux, et développer les échanges intra-africains à travers l'accès à des marchés élargis.

Pour sa part, le secteur privé s'est félicité de la volonté des Etats d'accompagner l'essor des champions nationaux. A ce titre, il devra s'inscrire dans une dynamique à long terme et exploiter les opportunités offertes par les partenariats publics-privés innovants.

Par ailleurs, le secteur privé est appelé à jouer pleinement son rôle dans le processus de valorisation des produits africains par la transformation des ressources naturelles et le recours à l'innovation.

Aussi, reconnaît-il l'importance de son rôle dans la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement de la productivité du travail ainsi que l'inclusion sociale et territoriale.

Quant aux partenaires techniques et financiers, ils réitèrent leur soutien aux efforts des États visant la formulation de stratégies d'Émergence et la mobilisation de ressources financières additionnelles. Ils réaffirment également leur volonté de soutenir l'initiative privée, à travers la dynamisation des guichets y relatifs.

La conférence a reconnu l'importance de la pérennisation et de l'institutionnalisation des rencontres de la CIEA et recommande aux Etats, au secteur privé et aux institutions partenaires de travailler à en faire un puissant levier d'échange d'expériences permettant de garantir la réalisation de leurs ambitions.

Ainsi, la quatrième édition de la CIEA qui se tiendra en mars 2021 à Abidjan, offrira l'occasion de faire une évaluation de cette initiative et d'en tirer les leçons.

Dans cet esprit, un secrétaire exécutif a été nommé en vue d'opérationnaliser dans les meilleurs délais la feuille de route de la CIEA

VI. DECLARATION DE DAKAR

Du **17 au 19 janvier 2019**, s'est tenue au Centre International de Conférences Abdou Diouf à Diamniadio, au Sénégal, la troisième édition de la Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique, CIEA III.

Cette rencontre a été rehaussée par la présence de Chefs d'Etat et de Gouvernement ou de leurs représentants. Il s'agit de :

- **M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;**
- **M. Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali ;**
- **Dr. Tun Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie ;**
- **M. Amadou Gon Coulibaly, Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire ;**
- **M. Lee Ju Young, Vice-Président de l'Assemblée Nationale de la République de Corée Sud ;**
- **Mme Ségolène Royal, représentante du Président de la République Française.**

La **CIEA III** a aussi enregistré la participation d'éminentes personnalités des institutions partenaires, notamment Messieurs Achim Steiner, Administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (**PNUD**), Akinwumi Adesina, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement (**BAD**), Hans Peter Lankes, Vice-Président de la Société Financière Internationale du Groupe de la Banque mondiale.

Ont également participé à cette rencontre les dirigeants des institutions internationales et africaines à travers l'Union Africaine, la **CEA**, la **CEDEAO**, l'**UEMOA**, la **BOAD**, la **BCEAO** et d'éminentes personnalités du secteur privé, du monde universitaire, des experts et représentants de la société civile.

Plus de **1300 décideurs** et experts en provenance d'une cinquantaine de pays à travers le monde ont échangé sur la problématique « Émergence, Secteur privé et Inclusivité ».

Les travaux de cette troisième édition qui ont démarré par une session de haut niveau réunissant les Chefs d'Etat et de Gouvernement, les Chefs d'institution, et les dirigeants d'entreprises, ont permis de mettre en exergue six thématiques majeures sous-jacentes au thème de la conférence.

Il s'agissait de : (a) promouvoir la stabilité, à la fois sur les plans politique et sécuritaire, mais également maintenir la stratégie d'émergence sur le long terme ; (b) mobiliser des ressources internes et encourager les investissements directs étrangers (**IDEs**) dans les secteurs stratégiques assortis de transferts technologiques ; (c) développer le capital humain, avec un accent particulier sur l'adéquation formation-emploi ; (d) mettre en place un tissu de PME/PMI locales, à travers un meilleur accès au financement et une meilleure prise en compte du contenu local dans les projets de développement ; (e) élargir la taille des marchés africains, à travers des infrastructures de connexion des pays et des réformes propices au développement des entreprises, et enfin (f) amorcer une dynamique d'industrialisation durable, pour une meilleure valorisation des matières premières.

Ces thématiques ont été approfondies dans les discussions en sessions plénières et panels parallèles. Elles ont permis d'apporter des éléments de réponses aux questions relatives à la promotion du secteur privé comme moteur d'émergence et d'inclusivité, et gage de la soutenabilité de l'émergence.

A l'issue des échanges, la conférence de Dakar a émis les recommandations suivantes à l'endroit des acteurs.

Les Etats sont invités à : (i) mettre en place les conditions d'une stabilité politique, institutionnelle et sécuritaire, et à bâtir une vision à long terme partagée qui transcende les mandats politiques ; (ii) maintenir les efforts en matière de réforme de l'environnement des affaires, de réalisation d'infrastructures de soutien à la production et de connexion aux marchés, ainsi que de formation, afin d'assurer l'employabilité des jeunes ; (iii) accorder une attention particulière aux réformes fiscales, en vue d'une meilleure mobilisation des ressources internes, et (iv) favoriser l'avènement de champions nationaux et régionaux, et développer les échanges intra-africains, en facilitant l'accès à des marchés élargis.

Pour sa part, le secteur privé s'est félicité de la volonté des Etats d'accompagner l'essor de champions nationaux. A cet égard, il convient de s'inscrire dans une dynamique à long terme et d'exploiter les chances offertes par les partenariats publics-privés innovants.

Par ailleurs, le secteur privé est appelé à jouer pleinement son rôle dans le processus de valorisation des produits africains, en mettant un accent tout particulier sur la transformation des ressources naturelles et l'innovation.

Enfin, le secteur privé a également reconnu l'importance de son rôle dans la mise en œuvre d'initiatives favorisant le développement de la productivité du travail, ainsi que l'inclusion sociale et territoriale.

Quant aux partenaires techniques et financiers, ils réitèrent leur soutien aux efforts des États visant à la formulation de stratégies d'Émergence et la mobilisation de ressources financières additionnelles. Ils réaffirment également leur volonté de soutenir l'initiative privée, à travers la dynamisation des guichets dédiés.

La conférence a reconnu l'importance de la pérennisation et de l'institutionnalisation des rencontres de la CIEA et recommande aux Etats, au secteur privé et aux institutions partenaires de travailler à en faire un puissant levier d'échange d'expériences, permettant de garantir la réalisation de leurs ambitions.

Ainsi, la quatrième édition de la CIEA qui se tiendra en mars **2021 à Abidjan**, offrira l'occasion de faire une évaluation de cette initiative et d'en tirer les leçons.

Dans cet esprit, un secrétaire exécutif a été nommé en vue d'opérationnaliser dans les meilleurs délais la feuille de route de la CIEA.

Fait à Diamniadio, le 19 janvier 2019.
LA CONFERENCE



Discours du Chef de l'Etat

Excellence, Monsieur le Président Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, mon cher frère,

Honorable Dr Mahatir Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie,

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Monsieur le Premier Ministre de la République de Côte d'Ivoire,

Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal,

Monsieur le Président du Haut Conseil des Collectivités territoriales,

Madame la Présidente du Conseil économique, social et environnemental,

Monsieur Lee Ju Young, Vice-Président de l'Assemblée nationale de la République de Corée,

Madame Ségolène Royale, Représentante du Président de la République française, chargée des Relations internationales sur le climat,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président du Groupe de la Banque africaine de Développement, dear brother Akinwumi Adesina,

Dr Bandar Hajar, Président du Groupe de la Banque islamique de Développement,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de délégations et Représentants d'Institutions internationales,

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Sénégal, je vous remercie d'avoir bien voulu répondre à notre invitation. Je vous souhaite la chaleureuse bienvenue dans ce nouveau pôle urbain de Diamniadio, et un agréable séjour parmi nous. Je vous remercie particulièrement, cher frère **Ibrahim Boubacar Keïta**, et **Dr Mahatir Mohamad**, d'avoir honoré et rehaussé cette conférence de votre participation.

On behalf of my brother, President Ibrahim Boubacar Keïta, and on my own, I thank you warmly, Honorable Prime Minister Mahatir, for having come from so far to grace this conference with your participation.

We appreciate it very much. And we are looking forward to hearing your views and vision, as the founding father of modern Malaysia.

Je remercie le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque africaine de Développement et la Banque mondiale pour leur précieux soutien à l'organisation de cette

3^e Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique.

Nous sommes réunis ici animés d'une foi solide : la foi en une Afrique qui refuse la fatalité du sous-développement ; une Afrique fermement décidée à prendre son destin en mains pour entrer, enfin, dans l'ère de l'émergence et du développement.

Plus que tout autre, l'Afrique est le continent qui a le plus subi le poids écrasant de l'histoire. Mais malgré ce fardeau handicapant, nous sommes résolus, en gardant la mémoire du passé, à regarder l'avenir et à aller de l'avant.

Ce faisant, nous avons à l'esprit que le développement ne peut se construire par l'aide ; et que l'émergence ne se décrète pas, mais se conquiert par une vision et des actes.

C'est pourquoi nous voulons d'abord compter sur nos propres efforts, mais aussi sur la vitalité de partenariats équilibrés, respectueux des intérêts de toutes les parties, et donc mutuellement bénéfiques.

Voilà l'Afrique que nous voulons bâtir ; une Afrique debout, en marche d'un pas ferme vers le progrès.

Dans cette Afrique en construction, les Gouvernements sont à la tâche ; la jeunesse, instruite et créative, entreprend et réussit ; des hommes et des femmes d'affaires s'activent, investissent, créent des emplois et de la richesse.

Notre responsabilité aujourd'hui, c'est de labourer le champ de tous les possibles, pour conforter cette dynamique d'émergence et de la rendre irréversible. Il n'y a pas d'autre alternative. Et c'est le sens même de l'histoire.

Tous les peuples, sont passés par là. Et l'expérience récente des pays asiatiques en témoigne. Il n'y a aucune raison que nos pays ne puissent faire de même, en restant optimistes et combatifs.

Voilà la raison d'être de cette Conférence : offrir une plateforme de réflexions, d'analyses, d'échanges d'expériences et de confrontation de points de vues sur nos forces, nos faiblesses et les mutations à opérer pour gagner le pari de l'émergence.

C'est pourquoi nous associons à ce rendez-vous de l'Afrique avec elle-même des pays amis hors du continent, des experts, des académiciens, des membres de la société civile, des hommes et femmes d'affaires et des libres penseurs. Chaque point de vue compte.

Le thème de cette Conférence porte sur **Emergence, secteur privé et inclusivité**.

Le sujet est vaste. Il suggère plusieurs questionnements ; sur les conditions mêmes de l'émergence ; la mobilisation des ressources pour le financement du développement ; l'accès au crédit, le rôle de l'Etat ; la place du secteur privé dans le développement ; les rapports entre secteurs privé national et étranger, et enfin, sans être exhaustif, les inégalités sociales. D'où la question sur la finalité même de la croissance et le rôle de l'Etat dans l'inclusion sociale.

En **Afrique**, le financement public reste encore la principale ressource lorsqu'il s'agit de réaliser de grands projets structurants, routiers, autoroutiers, portuaires, aéroportuaires ou énergétiques. Pour nos pays, la première équation à résoudre est de savoir où trouver l'argent pour réaliser ces infrastructures. Certainement dans le budget national, par la mobilisation de l'impôt ; ce qui requiert deux impératifs au moins :

D'abord, lutter pour l'acquittement équitable de l'impôt par tous les redevables, y compris en limitant le congé fiscal abusif. L'impôt doit être payé là où l'activité crée de la richesse et du profit. Selon les estimations de la Commission indépendante pour la réforme de l'impôt international sur les sociétés, chaque année, entre **40 et 80 milliards** de dollars de taxes échappent à l'Afrique.

Il faut en finir avec l'immunité fiscale induite. Si l'impôt dû à l'Afrique était payé, le débat sur l'aide publique au développement ne se poserait même pas ! L'Afrique est donc fondée à réclamer plus d'équité entre les droits légitimes de l'investisseur et ses obligations fiscales vis-à-vis du pays hôte.

Ensuite, il convient d'agir plus fermement contre l'évasion fiscale et les flux financiers illicites. Au titre de mon mandat de Président en exercice du **NEPAD**, j'ai souvent porté ce message aux Sommets du **G7** et du **G20** pour une meilleure coopération internationale dans ce sens.

Je salue, à ce sujet, les initiatives de l'**OCDE** sur la fiscalité internationale, soutenues par le FMI et la Banque mondiale.

Pour les pays en développement, africains en particulier, la révision des règles du système fiscal international devrait inclure trois priorités essentielles :

- l'assistance technique en matière d'identification des besoins de réforme et de planification stratégique ;

- le renforcement des capacités des administrations fiscales, y compris le soutien à la dématérialisation des procédures et formalités ;
- enfin, le soutien à la révision des codes miniers et des hydrocarbures pour des contrats plus équitables, qui rémunèrent l'investisseur et génèrent des ressources conséquentes pour l'Etat.

L'emprunt constitue la seconde source de financement du développement. Une évidence s'impose sur ce plan : le cercle des partenaires se réduit lorsqu'il s'agit de bâtir des infrastructures majeures, indispensables à la réalisation de l'objectif d'émergence.

Alors, l'Afrique qui se développe doit nécessairement élargir la base de ses partenariats. A cette fin, il ne peut y avoir **ni chasse gardée, ni exclusivité, ni exclusion**. Tous les partenariats, publics et privés, traditionnels et nouveaux, sont les bienvenus.

Si je prends l'exemple de notre pays, quelques réalisations majeures du Plan Sénégal Emergent portent l'emblème de ce partenariat ouvert et diversifié : c'est le cas, entre autres exemples, du **Dakar Arena, du parc industriel et du parc des expositions internationales de Diamniadio, de l'Aéroport international Blaise Diagne, de l'autoroute Thiès-Touba et du Train Express Régional, dont nous avons réceptionné la première phase le 14 janvier.**

Je n'oublie pas la problématique de l'industrialisation. Elle est capitale. Une Afrique en quête d'émergence ne peut se résigner à la seule exportation de matières premières brutes, souvent mal rémunérées et à des prix aléatoires. L'Afrique qui émerge est une Afrique qui transforme ses matières premières, pour créer des chaînes de valeur, générer des emplois et vaincre le chômage endémique des jeunes.

Nous devons réformer, innover et poursuivre les efforts d'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer plus d'investissements et saisir les opportunités de délocalisation d'entreprises.

Plusieurs pays africains, dont le Sénégal, se sont ainsi engagés dans la création de parcs industriels et de zones économiques spéciales. Notre pays s'est lui-même inspiré d'autres qui l'ont précédé sur cette voie.

En même temps, les politiques publiques de nos pays devraient continuer à soutenir la naissance et l'épanouissement d'un secteur privé national viable et compétitif. C'est aussi un impératif de premier ordre sur la voie de l'émergence.

Cet élan est aujourd'hui en cours. Il est incarné par des hommes et des femmes d'affaires qui investissent non seulement dans leur propre pays, mais aussi ailleurs en Afrique et dans le monde. Ces hommes et ces femmes sont une source d'inspiration pour nos jeunes entrepreneurs et des partenaires fiables de nos Etats et du secteur privé étranger. Ils savent marcher au rythme exigeant

du **fast track** et délivrer à temps des projets d'envergure et de qualité. Aux côtés de leurs partenaires étrangères, les entreprises sénégalaises qui travaillent sur le projet du Train Express Régional nous en ont donné un bel exemple.

J'en viens à la problématique de l'inclusion sociale. Elle reste un défi majeur pour les pouvoirs publics.

En Afrique comme ailleurs, elle pose frontalement la question de la finalité de la croissance, quand des couches sociales vulnérables sont laissées pour compte. Cette question appelle des réponses adaptées au contexte de chaque pays.

Dans notre propre cas, nous avons mis en place des initiatives et programmes novateurs, comme la Couverture Maladie Universelle, les Bourses de Sécurité Familiales, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire avec ses composantes eau, électricité, pistes de désenclavement et équipements pour les femmes rurales, et enfin la Délégation à l'Entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes pour soutenir l'auto-emploi.

Finalement, j'ai l'intime conviction qu'au-delà des ressources, certes nécessaires, la quête de l'émergence, relève d'abord d'un état d'esprit qui refuse la fatalité du sous-développement ; un **état d'esprit** qui bouscule les certitudes, qui remet en cause les idées reçues, qui requiert de l'audace et une **culture assidue du résultat**.

La quête de l'émergence procède aussi d'une **vision à long terme et d'un engagement qui traduit cette vision en actes**.

Croire en nous-mêmes, définir nos propres priorités, engager nos ressources et nos intelligences, mobiliser des partenariats mutuellement bénéfiques, voilà ce qui doit être notre quotidien pour forger par nos propres mains le destin d'une Afrique émergente et prospère.

Les défis sont là, immenses. Nous ne les ignorons pas. Mais le champ des possibles pour relever ces défis est encore plus grand, pour un continent riche de ses ressources humaines et naturelles.

En dépit de toutes les contingences, je suis fermement convaincu que **l'heure de l'Afrique a sonné**, et que rien ne doit entraver notre marche résolue vers l'émergence et la prospérité.

Gagner le pari de l'émergence est à notre portée.

Je déclare ouverte la **3e Conférence internationale pour l'émergence de l'Afrique**.

Je vous remerci



Annexes



L'AFRIQUE EST SUR UNE BONNE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE AVEC DES PROGRÈS SOUTENUS DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES.

L'Afrique est sur une bonne trajectoire économique avec des progrès soutenus depuis de nombreuses années. D'importants bonds en avant sont notés dans les infrastructures. La situation sécuritaire s'est améliorée quand bien même des foyers de tensions résiduels sont notés. Des résultats satisfaisants ont été obtenus dans plusieurs autres domaines grâce notamment à la mise en œuvre de politiques saines, assorties d'investissements publics et de diversification de la production, et soutenues par l'amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance publique. L'accroissement des recettes et la rationalisation des dépenses aident les pays africains à élargir l'espace budgétaire en vue de renforcer la résilience de l'économie et préparer les ressources humaines au saut qualitatif. L'avenir semble donc prometteur, en dépit des fragilités des États et de leur vulnérabilité aux chocs internes et externes.

Au demeurant, les problèmes structurels de nos économies persistent. Il s'agit particulièrement de la productivité, de l'attractivité vis-à-vis des investisseurs ainsi que de la participation au commerce international. D'autres défis sont aussi à relever au regard de la précarité des conditions de vie d'une importante frange de la population, de son accès limité aux services de base ainsi que de l'insuffisante création d'emplois viables.

Aussi, pour accélérer la marche vers le progrès économique et social, plusieurs dirigeants africains ont-ils doté leur pays de stratégies visant l'émergence, quelle qu'en soit la dénomination. Un des leviers de l'émergence convoitée est une croissance forte, durable, inclusive, et sous-tendue par des réformes prioritaires pour hâter la transformation structurelle.

Au moment où l'espoir renaît en Afrique, l'entreprise reste le maillon essentiel pour entretenir le progrès. Encore faudrait-il remodeler les règles la régissant et la soutenir pour améliorer les conditions de vie des populations. Je vous invite à en discuter, lors de la troisième édition de la conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique qui aura lieu à Dakar, du 17 au 19 janvier 2019. La capitale sénégalaise sera, à cette occasion, un lieu d'échange de bonnes pratiques dans la pluralité des perceptions et la liberté d'expression, dans le seul but de renforcer le rôle du secteur privé sur la voie de l'émergence économique dans l'inclusion sociale et territoriale.

Bienvenue à Dakar, capitale de l'émergence

S.E.M Macky SALL
Président de la République



UN SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN FORT POUR UNE ÉMÉRGENCE DURABLE ET INCLUSIVE DU CONTINENT !

L' Afrique, au cours des deux dernières décennies, a connu une accélération dynamique de sa croissance économique. Le taux de croissance du PIB a dépassé 7% dans plusieurs pays. En effet, entre 2014 et 2017, six pays africains figuraient parmi les douze économies du monde à la croissance la plus soutenue. Cette performance est le résultat d'une ambition de haut niveau de la part des gouvernements Africains dans leurs plans d'émergence et l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

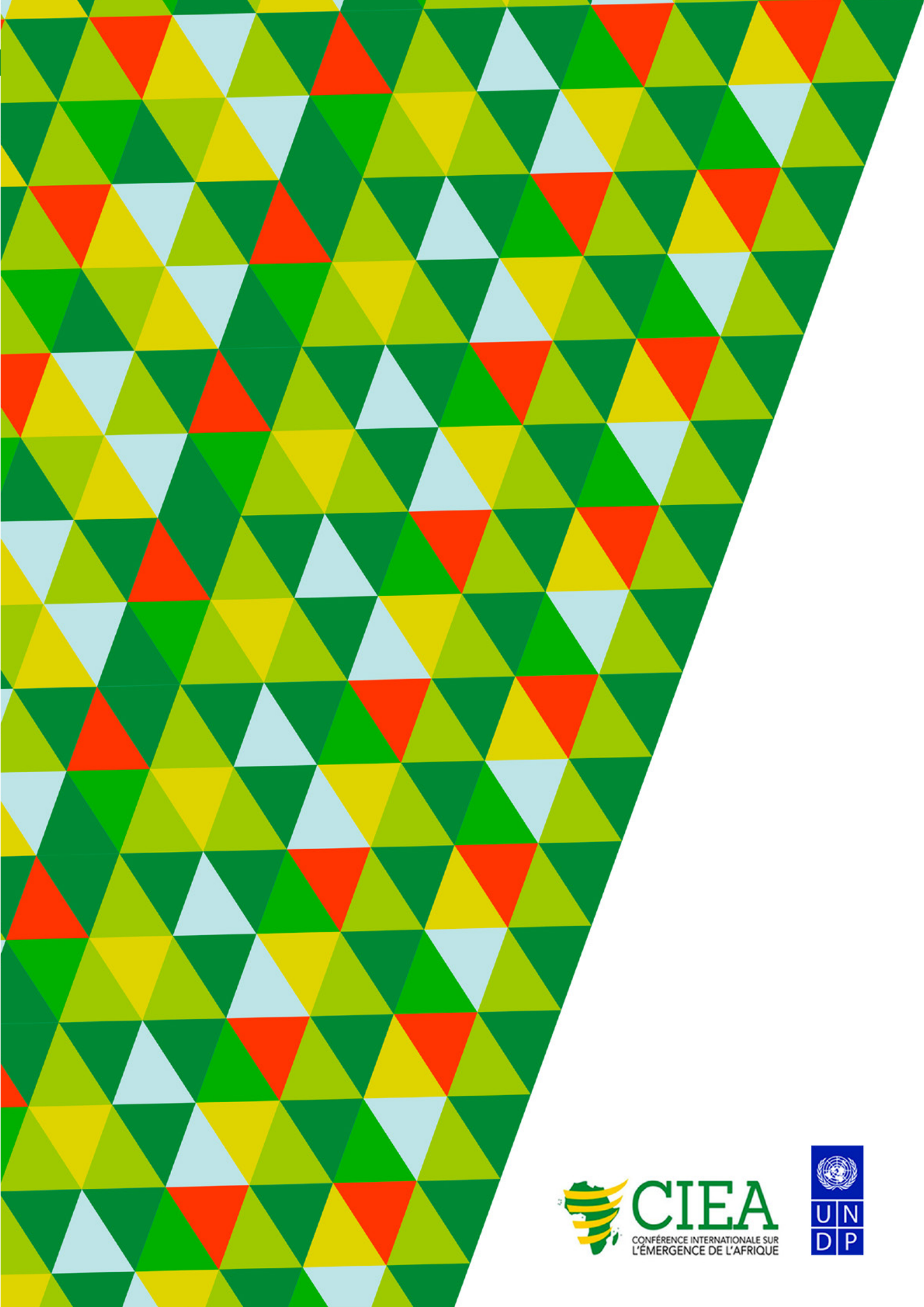
Ces évolutions récentes nécessitent toutefois d'avoir un regard attentif, d'une part, sur la diversification des sources de la croissance afin de renforcer sa résilience à long terme de l'Afrique, et d'autre part, sur sa qualité, pour espérer impacter considérablement la vie des populations africaines, éradiquer définitivement la pauvreté dans toutes ses dimensions et réduire rapidement les inégalités

A cet égard, il est important d'analyser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des plans d'émergence, pour lesquels le secteur privé joue le rôle de moteur de la croissance économique. En plus d'aider les gouvernements africains à réaliser des investissements à forte valeur ajoutée, le secteur privé devrait également contribuer à l'émergence sociale et environnementale, par la création de millions d'emplois décents, l'amélioration de la redistribution des revenus, tout en garantissant la durabilité de l'environnement.

Davantage d'efforts doivent être consentis pour instaurer un climat propice au développement du secteur privé et favoriser le développement d'un réseau solide de petites et moyennes entreprises. Ces PME/PMI africaines qui représentent plus de 90% du tissu économique du continent, souffrent toujours de nombreuses contraintes, dont notamment l'accès à l'énergie, au financement et à la main-d'œuvre qualifiée, qui les rendent très peu compétitives sur les marchés mondiaux et régionaux.

Il est aujourd'hui temps que les états africains, ainsi que le secteur privé, puissent jouer un rôle plus catalytique que par le passé. Le Programme des Nations Unies pour le Développement réitère son engagement à accompagner l'ambition résolue du continent à faire émerger de véritables champions africains, attirer davantage d'investissements, et promouvoir l'inclusivité. Tels sont les enjeux de cette troisième édition de la Conférence Internationale de l'Émergence de l'Afrique, qui sera une formidable opportunité de partage des meilleures pratiques qui ont fait leurs preuves en termes d'accélération du progrès au bénéfice des populations du continent Africain.

M. Achim Steiner
Administrateur du PNUD





Agenda CIEA

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
SESSION DE HAUT NIVEAU JOUR 1 – 17 janvier 10h30-13h	Dialogue des Présidents (30 min) <i>Dialogue animé par un modérateur</i>	<i>Modérateur : Mme Hannane Ferdjani</i> <ul style="list-style-type: none"> SEM Macky Sall (Sénégal) SEM Ibrahim Boubacar Keita (Mali) SEM Dr. Mohamad Mahathir (Malaisie)
	1^{er} panel (30 min) : Comment faire émerger des champions nationaux sur le continent africain ?	<i>Modérateur : Mme Hannane Ferdjani</i> <ul style="list-style-type: none"> SEM Dr. Mohamad Mahathir (Malaisie) SEM Amadou Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire) Dr. Akinwumi Adesina, Président (BAD) M. Tony Elumelu (Nigeria) M. Baïdy Agne (Sénégal)
	2^{ème} panel (30 min) : Comment le secteur privé peut-il contribuer à une émergence inclusive ?	<i>Modérateur : Mme Hannane Ferdjani</i> <ul style="list-style-type: none"> SEM Macky Sall (Sénégal) SEM Dr. Mohamad Mahathir (Malaisie) M. Achim Steiner, Administrateur PNUD Hans Peter LANKES, Vice-Président de la Société Financière Internationale, Banque mondiale M. Sultan Ahmed bin Sulayem, PDG DP World (Emirats arabes unis)
	3^{ème} panel (30 min) : Quels partenariats public-privé innovants pour l'émergence ? (30 min) <i>Partage d'expérience entre l'Asie et l'Afrique.</i>	<i>Modérateur : Mme Hannane Ferdjani</i> <ul style="list-style-type: none"> SEM Ibrahim Boubacar Keita (Mali) SEM Dr. Mohamad Mahathir (Malaisie) M. Bassary TOURE, Vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) M. Mithat Yenigün, Président Turkish Contractors Association (Turquie)
	Champions nationaux : L'exemple de la Corée (5 min) <i>Dialogue de 5 min sur les champions nationaux illustré par l'exemple coréen</i>	<i>Modérateur : Mme Hannane Ferdjani</i> <ul style="list-style-type: none"> M. LEE Ju Young, Vice-Président de l'Assemblée Nationale (Corée du Sud)
	Conclusion (10 min)	<ul style="list-style-type: none"> SEM Macky Sall (Sénégal) M. Achim Steiner, Administrateur du PNUD

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
Thématique 1 - PROMOTION DU SECTEUR PRIVE COMME MOTEUR DE L'ÉMERGENCE : DEVELOPPEMENT DES CHAMPIONS NATIONAUX/REGIONAUX ET DES INVESTISSEMENTS PRIVES		
SESSION PLENIERE 1 DEVELOPPEMENT DES CHAMPIONS NATIONAUX/REGIONAUX ET DES INVESTISSEMENTS PRIVES JOUR 1 – 17 janvier 15h-17h	Conférence (15 min) « Secteur Privé et Développement des Champions Nationaux »	Mme Ahunna Eziakonwa, Directrice du Bureau Afrique (PNUD)
	1^{er} Panel (40 min) : Quelles stratégies, quelles filières et quels marchés pour les champions nationaux africains ?	<i>Modérateur : Mme Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique</i> <i>Discutants (réaction sur la présentation du PNUD et introduction des grands enjeux du panel suivant) :</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Kenji Yamada, Vice-ministre auprès du Ministre des Affaires étrangères (Japon) M. Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE <i>Question 1 : Stratégies de développement des champions nationaux / régionaux</i> <ul style="list-style-type: none"> M. André Bouffioux, Directeur général Siemens Belgium-Luxembourg (Allemagne) <i>Question 2 : Option de développement des filières intégrées :</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Babacar Ngom, Président Directeur Général SEDIMA (Sénégal) <i>Question 3 : Conquête des marchés mondiaux</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Myoung-Woo Lee, Président Directeur Général Dongwon Industries (Corée du Sud) Mme Maria Pena Mateos, Conseillère Déléguée de l'Institut du Commerce Extérieur (Espagne)

17, 18 et 19 janvier 2019

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
SESSION PLENIERE 1 DEVELOPPEMENT DES CHAMPIONS NATIONAUX/REGIONAUX ET DES INVESTISSEMENTS PRIVES JOUR 1 – 17 janvier 15h-17h	Conférence (15 min) « Développement du secteur privé et attractivité des investissements »	M. Pierre Gislain, Vice-Président secteur Infrastructure et Industrialisation de la BAD
	2^{ème} Panel (30 min) : Comment favoriser l'accès des champions au financement et quelle stratégie pour attirer les IDE ?	Modérateur : M. Hon Alexander Chiteme, Ministre de la Planification nationale (Zambie) <u>Discutants (réaction sur la présentation de la BAD et introduction des grands enjeux du panel suivant)</u> <ul style="list-style-type: none"> Mme Carla MONTESI, Directrice de "Planète et Prospérité" à la Direction Générale de la Coopération internationale et du Développement de la Commission européenne M. Etienne Giros, Président Délégué du CIAN Europe Question 1 : <i>Quelle politique d'accès au financement des entreprises du secteur privé Africain ?</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Daouda Sembène, Directeur général du Secteur financier et de la Compétitivité (Sénégal) Question 2 : <i>IDE et promotion des exportations</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Mohamed El Kettani, Président Directeur Général Attijariwafa (Maroc)

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
PS1.1 COMMENT FAIRE DE L'INVESTISSEMENT PRIVE UN MOTEUR DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE ? JOUR 2 – 18 janvier 9h00 – 11h00	Conférence (10 min) Quels sont les avantages de l'investissement privé pour la soutenabilité de la croissance et la transformation structurelle ?	Pr Justin Lin (Chine)
	Panel (40 min)	Modérateur : M. Donald Kaberuka, ancien Président du Groupe de la BAD Question 1 : <i>Comment relayer l'investissement public par un investissement privé massif en Afrique ?</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Mohcine Zajouli, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale chargé de la Coopération Africaine (Maroc) Question 2 : <i>Quels IDE l'Afrique doit-elle promouvoir pour accompagner sa transformation structurelle ?</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Ali Koray Erden, Directeur Général Adjoint Eximbank Turquie M. Athena YU, Made in Africa Initiative (Chine) Question 3 : <i>Comment les fonds souverains /sociétés d'investissements peuvent-ils stimuler et accélérer l'investissement privé en Afrique ?</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Ibrahima Kane, DG FONSI (Sénégal) M. Uche Orji, CEO NSIA (Nigéria) Question 4 : <i>Comment des marchés financiers mieux intégrés peuvent-ils dynamiser l'investissement privé en Afrique ?</i> <ul style="list-style-type: none"> M. Kossi Felix Edoh AMENOUNVE, Directeur Général BRVM (UEMOA)
	Discussion avec la salle (40 min)	
	Conclusion (5 min)	

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
<p>PS1.2</p> <p>QUELS SONT LES ENJEUX ET CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT DES CHAMPIONS NATIONAUX ?</p> <p>JOUR 2 – 18 janvier</p> <p>9h00 – 11h00</p>	<p>Conférence (10 min)</p> <p>« Pourquoi les économies africaines ont-elles besoin de champions nationaux pour émerger ? »</p>	<p>M. Victor G. Ndiaye, Performances Group (Sénégal)</p>
	<p>Panel (40 min)</p>	<p>Modérateur : M. Paulo F Gomes (Guinée Bissau)</p> <p>Question 1 : <i>champions nationaux/régionaux (secteur privé)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Jean-Marie Ackah, Président Directeur Général SIPRA et Président de la CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire) M. Paul Fokam, Président Directeur Général Afriland First Bank (Cameroun) <p>Question 2 : <i>champions nationaux / régionaux (secteur public)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Mustapha El Ouafi, Directeur Général Adjoint Office chérifien des phosphates (Maroc) <p>Question 3 : <i>Start-Up</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Omar Cissé, Directeur général InTouch Group (Sénégal) M. Karim Sy, Fondateur - Jokkolabs, Président-Digital Africa (Sénégal)
	<p>Discussion avec la salle (40 min)</p>	
	<p>Conclusion (5 min)</p>	

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
<p>PS1.3</p> <p><u>QUELS CHEMINS INNOVANTS DE PARTENARIAT ENTRE L'ETAT ET LE SECTEUR PRIVE</u></p> <p>JOUR 2 – 18 janvier</p> <p>9h00 – 11h00 PS1.3</p>	<p>Conférence (10 min)</p> <p>Comment créer une vision stratégique partagée, notamment entre l'État et le secteur privé ?</p>	<p>M. Dato Sri Idris Jala, Pemandu Associates (Malaisie)</p>
	<p>Panel (40 min)</p>	<p>Modérateur : M. Moloua Felix, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération 5République Centrafricaine°</p> <p>Question1 : <i>Modalités d'organisation du secteur privé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Bienvenue Angui, Directrice adjointe, Association Fédérale des Petites et Moyennes Entreprises Allemandes (Mittelstand BVMW) <p>Question 2 : <i>Développement des infrastructures</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Selim Bora, SUMMA (Turquie) <p>Question 3 : <i>Développement de projets stratégiques : l'exemple d'un pôle urbain</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Seydou Sy. Sall, Délégué général au Pôle urbain de Diamniadio (Sénégal) <p>Question 4 : <i>Zones industrielles</i></p> <ul style="list-style-type: none"> M. Ahmed Bin Sulayem, Executive Chairman DMCC (Émirats arabes unis)
	<p>Discussion avec la salle (40 min)</p>	
	<p>Conclusion (5 min)</p>	

17, 18 et 19 janvier 2019

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
PS2.1 ÉMERGENCE ET INCLUSIVITE : QUEL SECTEUR PRIVE POUR QUELS MARCHES ? JOUR 2 – 18 janvier 15h00 – 17h00	Conférence (15 min) : Comment encourager le développement de business inclusif en Afrique ?	M. Tomas Sales, Conseiller spécial, Secteur privé, Département de la Croissance inclusive et du Développement durable (PNUD)
	Panel (40 min)	Modérateur : Mme Soraya Hakuziyaremye, Ministre du Commerce et de l'Industrie (Rwanda) Question 1 : comment répondre de façon rentable aux besoins du bas de la pyramide ? <ul style="list-style-type: none"> M. Bagore Bathily, Directeur Général et fondateur de la laiterie du Berger (Sénégal) Question 2 : Comment faire de l'inclusion financière un levier indispensable d'une émergence inclusive ? <ul style="list-style-type: none"> M. Tiémoko Meyliet Kone, Gouverneur BCEAO Question 3 : Comment les politiques publiques peuvent encourager le développement de business inclusif en Afrique ? <ul style="list-style-type: none"> M. Christian Jahn, Directeur exécutif, Inclusive Business Action Network iBAN (Allemagne) Question 4 : Comment les politiques publiques peuvent encourager le développement de business inclusif en Afrique ? <ul style="list-style-type: none"> M. Walid Abdelwahab, Directeur général, Complexe Programme pays (Banque islamique de Développement)
	Discussion avec la salle (40 min)	
	Conclusion (5 min)	

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
PS2.2 EMERGENCE, PRODUCTIVITE DU TRAVAIL ET CREATION D'EMPLOIS : QUELS ROLES POUR LE SECTEUR PRIVE ? JOUR 2 – 18 janvier 15h00 – 17h00	Introduction (5 min)	Modérateur : Abdoulaye Mar DIEYE
	Conférence (10 min) Pourquoi la productivité du travail demeure faible en Afrique ?	<ul style="list-style-type: none"> Lionel Zinsou, ancien Premier ministre (Bénin)
	Panel (40 min)	Question 1 : Comment bâtir un système éducatif orienté vers l'emploi ? <ul style="list-style-type: none"> Pr Abdoulaye Diagne, CRES (Sénégal) Question 2 : Comment préparer le facteur travail face aux défis des emplois du futur ? <ul style="list-style-type: none"> M. Paul Ginies, Directeur du Centre des métiers de l'électricité (Côte d'Ivoire) Question 3 : Comment mieux accompagner l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes ? <ul style="list-style-type: none"> M. Pape Amadou Sarr, Délégué Général à l'entrepreneuriat rapide (Sénégal) Question 4 : Quels seraient les rôles de l'État et du secteur privé dans l'amélioration de la productivité du travail <ul style="list-style-type: none"> M. Issa Faye, Directeur Economie sectorielle, Société Financière Internationale (Banque mondiale)
	Discussion avec la salle (40 min)	
	Conclusion (5 min)	

Thèmes	Profils/sous-thèmes	Panélistes
<p>PS2.3</p> <p>EMERGENCE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL : VALORISATION DES POTENTIALITES EXISTANTES, EQUITE ET RESILIENCE</p> <p>QUEL ROLE POUR LE SECTEUR PRIVE ?</p> <p>JOUR 2 – 18 JANVIER</p> <p>15H00-17H00</p>	Introduction (5 min)	Modérateur : Mme Nialé Kaba, Ministre du Plan et du Développement (Côte d'Ivoire)
	Conférence (10 min) « Comment le secteur privé peut-il aider à l'aménagement équitable et à la valorisation des potentialités des territoires ? »	<ul style="list-style-type: none"> Andres R. Pose, Professor LSE et Conseiller spécial pour l'Union Européenne et d'autres pays
	Panel (40 min)	<p>Question 1 : Comment renforcer l'équité territoriale dans les dynamiques d'émergence ?</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Cheikh Diop, Directeur national du PUDC (Sénégal) <p>Question 2 : Comment le secteur privé peut favoriser un développement territorial mieux maîtrisé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Marc Liew, Directeur adjoint, Département Afrique (Singapour) <p>Question 3 : Comment utiliser les ressources minières et gazières pour dynamiser l'industrie des pays africains ?</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Alain Ebobissé, Directeur Général Africa50 (siège à Casablanca) <p>Question 4 : Economie bleue-changement climatique Les Aires Marines Protégées</p> <ul style="list-style-type: none"> Abroulaye FOFANA, Secrétaire permanent du Conseil interministériel de l'Action de l'Etat en Mer (Côte d'Ivoire)
	Discussion avec la salle (40 min)	
	Conclusion (5 min)	



CIEA III

Cérémonie de clôture

Motion de remerciement

Au moment où s'achèvent les travaux de la 3ème édition de la Conférence Internationale sur l'Emergence en Afrique (**CIEA III**), je voudrais, au nom de Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali, de ses Pairs africains et au nom de tous les participants, exprimer, à Son **Excellence Monsieur Macky SALL**, Président de la République et à tous nos frères Sénégalais, notre profonde gratitude pour l'hospitalité et nos vives félicitations pour la belle organisation de la **CIEA III**.

Nous nous réjouissons en particulier de l'accueil exceptionnel qui a été réservé aux différentes délégations, en ce lieu de Diamniadio, cette nouvelle ville qui symbolise l'émergence de ce beau pays. Un tel accueil ne saurait surprendre au regard de la légendaire Téranga sénégalaise qui a fini de constituer la marque de référence du Sénégal, même au-delà de ses frontières.

Si la **CIEA III** a pu connaître le succès historique salué par tous les participants, c'est grâce l'implication pleine et entière de Monsieur le Président Macky SALL et de son Gouvernement, à la préparation de qualité ajouté au dynamisme de l'équipe d'organisation qui, durant de longs mois, à œuvrer pour la réussite de cet important événement africain.

Ainsi, le Sénégal a contribué de manière déterminante, à ancrer davantage l'ambition d'émergence dans la conscience des décideurs et des populations africaines, à vivifier l'esprit de la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique.

Au nom de tous les participants, je formule le vœu que les discussions et les échanges, durant les trois jours de travaux, puissent aider à cristalliser le projet d'Emergence pour nous même et les générations à venir.

L'Afrique, par ma voie, se félicite des grandes réalisations du Sénégal et du Président **Macky SALL** avec le Plan Sénégal Emergent, qui ont permis un redressement notable des indicateurs économiques et sociaux, et de la bonne dynamique engagée par un grand nombre de pays du Continent.

Dieuredieuf

**LES ACTES DE LA 3^{ÈME} EDITION DE
LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE
[CIEA]**

**17 - 18 ET 19 JANVIER
DAKAR, SÉNÉGAL**

www.africa-emergence.com

